

GESTION DES RESSOURCES EN EAU

L'IRRIGATION AGRICOLE, UN ENJEU STRATÉGIQUE

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8387 JEUDI 8 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

VISA AMÉRICAIN

Une caution élevée pour les Algériens

Page 24

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

UN MILLION DE MOUTONS POUR L'AÏD

L'Algérie va importer un million de moutons en prévision de l'Aïd El-Adha 2026 pour soutenir le marché national. L'annonce a été faite hier par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, lors d'une réunion du gouvernement, chargeant le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de la décision du président de la République. Page 3



COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Gare à l'escroquerie

Page 2

SERVICES AUX ASSURÉS ET AUX ENTREPRISES

La révolution numérique de la CNAS

Page 6

QUARTS DE FINALE DE LA CAN 2025

Que du lourd au programme !

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Gare à l'escroquerie des faux livreurs

LA VIGILANCE est de mise pour les adeptes du shopping en ligne. L'Organisation algérienne de protection du consommateur et son environnement (APOCE) vient de lancer une alerte face à l'émergence d'une nouvelle technique d'escroquerie particulièrement sophistiquée. Entre publicités mensongères et usurpation d'identité, les réseaux de fraudeurs redoublent d'ingéniosité. C'est une mise en garde formelle que vient de publier l'APOCE sur ses réseaux sociaux. Une nouvelle variante d'escroquerie, qualifiée de « professionnelle », cible désormais les consommateurs algériens. Si l'achat sur Internet est devenu monnaie courante, les risques, eux, évoluent et prennent désormais la forme d'un livreur à votre porte.

Le mode opératoire de ces réseaux organisés est d'une efficacité redoutable. Tout commence sur les réseaux sociaux par des publicités sponsorisées proposant des produits très convoités à des prix défiant toute concurrence. Une fois la commande passée sur ces pages non certifiées, le client reçoit une confirmation classique.

Le piège se referme lors de la livraison. Un individu se présente au domicile de la victime, arborant une tenue quasi identique à celle des grandes entreprises de transport de colis. Le paquet, quant à lui, est recouvert de bordereaux et de logos officiels pour tromper la vigilance de l'acheteur.

La désillusion survient immédiatement après le départ du livreur. Une fois le colis payé en espèces et ouvert, le client découvre un produit contrefait, défectueux ou n'ayant aucun rapport avec la commande. En tentant de recontacter la société, la victime réalise alors que le livreur n'a jamais fait partie du personnel de l'entreprise de transport mentionnée sur le colis. Pour parer à cette menace croissante, les experts de la protection du consommateur alertent quant à la nécessité, voire l'impératif de l'adoption de réflexes de sécurité rigoureux. Selon les recommandations de l'association de protection du consommateur, il est désormais « impératif de procéder à une vérification systématique du numéro de suivi sur le site officiel du transporteur avant tout paiement, tout en n'hésitant pas à exiger du livreur la présentation d'une carte professionnelle ou d'un badge d'identification clair ». Car il est évident qu'un prix dérisoire pour un article de marque cache presque systématiquement une tentative de fraude. Enfin, la sécurité passe par le choix de l'interlocuteur, en privilégiant exclusivement les boutiques en ligne certifiées dont les mentions légales sont dûment vérifiables, est-il encore recommandé aux consommateurs. En cette période de forte activité commerciale sur le web, l'APOCE rappelle que la prudence reste le meilleur rempart contre ces réseaux de criminalité organisée qui exploitent la confiance des citoyens.

Lynda Louifi

MODERNISATION DES PLAQUES D'IMMATRICULATION

La troisième phase bientôt opérationnelle

Sur instruction du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, la troisième phase de généralisation du système national d'information pour l'immatriculation des véhicules est sur le point de démarrer. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.



Une réforme attendue.

Cette réforme, attendue après l'adoption du nouveau code de la route, s'inscrit dans une démarche de modernisation globale du dispositif administratif et sécuritaire encadrant la mobilité routière. Dans ce contexte, une réunion de coordination s'est déroulée au siège de la tutelle, dans le cadre des préparatifs liés au lancement de la troisième phase de la généralisation de l'exploitation du système national d'information pour l'immatriculation des véhicules. Tenue par visioconférence, conformément aux instructions du ministre Saïd Sayoud, cette séance a rassemblé les cadres chargés du suivi du dossier au niveau des wilayas. Tel que mentionné dans le communiqué, elle porte principalement sur la définition des dispositions organisationnelles et techniques nécessaires au lancement de cette nouvelle phase du projet.

Selon la même source, l'objectif de cette troisième phase est d'intégrer, à l'échelle nationale, « l'ensemble des véhicules précédemment immatriculés dans la nouvelle plate-forme informatique », en s'appuyant sur les bases de données de wilaya de l'immatriculation. Les travaux de la réunion ont, en conséquence, passé en revue l'examen et l'ajustement d'un ensemble de mesures organisationnelles et procédurales, destinées à garantir une généralisation effective et complète du système d'information en question, à assurer le bon déroulement de l'opération sur l'ensemble du territoire national et à améliorer les mécanismes de traitement des dossiers d'immatriculation au niveau des services y afférents, a fait savoir le communiqué ministériel. Selon la même source, la séance a également été une occasion d'échanger entre les représentants des wilayas, leur permettant de soulever les principales préoccupations enregistrées, en particulier celles liées aux deux phases précédentes de la généralisation du système national d'information en cause. Ces deux phases, mises en œuvre respectivement en mai et en octobre 2025, avaient concerné les véhicules importés par des particuliers résidents âgés de moins de trois ans, de même que les véhicules neufs importés par des particuliers, selon les précisions de la tutelle.

Pour rappel, en juillet dernier, la direction générale de la modernisation, de la documentation et des archives au ministère de l'Intérieur avait expliqué l'adoption du dispositif du Fichier national d'immatriculation des véhicules, présenté comme la première étape dans le processus de mise en place d'un système national intégré de gestion des véhicules. A cet égard, le directeur général de l'organisme, Amar Bouderbala, a indiqué que ce dispositif s'inscrivait dans le cadre de la stratégie nationale de transformation numérique, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et aux instructions du ministre de l'Intérieur.

Selon le même responsable, une plateforme numérique centrale unifiée et sécurisée a été mise en chantier pour la gestion d'une base de données centralisée, rendant possible une interconnexion automatique et instantanée avec différents secteurs concernés, notamment les services de la Sûreté nationale, des Douanes algériennes et du ministère de l'Industrie.

« Cette interconnexion tend, essentiellement, à réduire la falsification des dossiers des véhicules, à faciliter les procédures d'immatriculation et de transfert de propriété en la matière et à ouvrir la voie à de futurs services numériques dans ce secteur », a-t-il poursuivi.

Toujours selon Amar Bouderbala, ce système devrait permettre, à terme, le suivi du véhicule depuis sa mise en circulation jusqu'à son retrait définitif, ainsi qu'une connexion avec les compagnies d'assurance, les systèmes de détection automatique des infractions et les dispositifs de recherche des véhicules signalés par les services de sécurité. Il a ajouté que le dispositif repose aussi sur la connexion directe au registre national de l'état civil, la lecture automatique des données de la carte d'identité nationale et l'interconnexion avec les bases de données des Douanes algériennes et de la Sûreté nationale, dans la perspective d'une généralisation à l'ensemble des véhicules au niveau national.

Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a souligné, en novembre dernier, que le développement des procédures d'immatriculation des véhicules et l'unification des plaques, à savoir mettre en place un numéro unique national des véhicules pour tous les wilayas, seront réalisés suite à l'adoption du nouveau code de la route, et ce sur l'ensemble du territoire national. Cette annonce a été faite dans une réponse écrite adressée à un député de l'Assemblée populaire nationale, dans laquelle le ministre a fait savoir que le développement des procédures d'identification et d'immatriculation des véhicules représentait l'un des objectifs prioritaires en matière de renforcement de la sécurité routière, de protection des biens et de maintien de l'ordre public.

Khalil Aouir

GRÈVE DES TRANSPORTS À TIZI OUZOU

Possible reprise la semaine prochaine

LA FIN de la grève dans les transports à Tizi Ouzou serait prévue pour le début de la semaine prochaine. Ce sera samedi ou dimanche au plus tard, selon les milieux proches des grévistes. Des discussions entre responsables, des représentants de la société civile et autres « bonnes volontés » sont menées avec intensité au cours de ces derniers jours avec les transporteurs grévistes. Cependant, aucun mot n'a filtré sur les solutions proposées ou adoptées ou encore sur d'éventuelles concessions accordées aux transporteurs concernant le code de la route et sur les augmentations du prix du carburant.

Il faut signaler également que la cellule de crise mise sur pied par le wali Abou Bakkar Essedik Boucetta, dès le déclenchement de cette grève, n'a cessé d'activer dans le sens à apaiser les esprits pour qu'une solution juste et appropriée soit apportée à la problématique.

Il est à relever également que la reprise de l'activité des transports est souhaitée par un bon nombre de citoyens, notamment celles et ceux dont l'activité lucrative dépend fondamentalement d'un déplacement quotidien, et ce, par voie des transports publics. D'un autre côté, cette grève a coûté cher aux grévistes sur le plan financier, car le transport est leur gagne-pain. Il faut signaler enfin que dans certaines zones, urbaines et semi urbaines surtout, bien des conducteurs de fourgonnettes ont assuré l'activité de transport. Mais il reste à déterminer si ces transporteurs ont les papiers légaux de leurs activités ou travaillent-ils frauduleusement.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Un million de moutons à importer pour l'Aïd El-Adha

L'Algérie va importer un million de moutons en prévision de l'Aïd El-Adha 2026 pour soutenir le marché national. L'annonce a été faite hier par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, lors d'une réunion du gouvernement, chargeant le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de la décision du président de la République.

C'est pour la deuxième année consécutive que l'Algérie a recours à l'importation des moutons en prévision de l'Aïd El-Adha, en appoint aux carences du marché national en la matière, mais aussi pour soutenir le pouvoir d'achat des citoyens en leur donnant la possibilité d'acquérir un mouton à un prix abordable et, ainsi, permettre aux familles d'effectuer le rituel du sacrifice en toute sérénité.

« Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé d'importer un million de moutons en prévision de l'Aïd El-Adha », a annoncé hier le Premier ministre, Sifi Ghrieb, lors de la réunion du gouvernement. Selon un communiqué des services du Premier ministre, M. Ghrieb a porté à la connaissance des membres du gouvernement « la décision du président de la République de soutenir le marché national du bétail à l'occasion de l'Aïd El-Adha, par l'importation d'un million de moutons ».

A cet effet, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a été chargé de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de la décision du président de la République, est-il ajouté de même source. Le communiqué n'a pas donné de précisions concernant le prix des ovins importés ou encore les pays d'où ils le seront. L'année dernière, c'est principalement d'Espagne et de Roumanie que ces derniers ont été importés, dans l'objectif de stabiliser les prix face à la forte demande et à une production locale insuffisante. D'autres dossiers ont également été à



L'importation pour faire face aux carences du marché.

l'ordre du jour de la réunion du gouvernement présidée par le Premier ministre. Le gouvernement a, en effet, examiné un projet de décret exécutif définissant les modalités d'accès des apprentis au logement dans des locaux appartenant à l'employeur ou dans des résidences gérées par des établissements publics de formation professionnelle.

Ce texte vise à mettre en place un mécanisme d'hébergement pour les apprentis et à améliorer leurs conditions de formation en remédiant à l'éloignement géographique de certains établissements publics de formation professionnelle ou les sièges d'entreprises et les lieux de résidence des apprentis, a noté le communiqué des services du Premier ministre. Ce dernier a, par ailleurs, indiqué que « le gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement des programmes complémentaires accordés par le président de la République au profit des wilayas de Khenchela, Tissemsilt, Djelfa et Tindouf ».

La communication a mis l'accent sur l'état matériel et financier des programmes, qui affichent des taux de réalisation importants, ainsi que sur les principaux obstacles rencontrés dans les projets en cours, et ce dans le but de les surmonter et de mener à bien les opérations prévues dans les délais impartis.

Le gouvernement a également entendu une communication sur le rapport annuel concernant les risques majeurs 2024. Il s'agit d'une analyse du bilan des principaux risques majeurs survenus en 2024, les aspects de préparation et de réponse aux catastrophes, ainsi qu'une série de recommandations visant la réduction des risques ainsi que l'amélioration et l'adaptation du système national de gestion des risques de catastrophes.

L. A. A.

PRISE EN CHARGE HUMANITAIRE DES MIGRANTS

L'Algérie et l'OIM consolident leur partenariat

FACE à un phénomène migratoire qui demeure un défi majeur pour la région méditerranéenne, l'Algérie poursuit sa politique humanitaire et concertée, à travers la signature d'une convention avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), portant sur l'exploitation de l'hôtel de l'aéroport de Dar El-Beïda, dédiée à l'hébergement des migrants, inscrits au programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration dans leurs pays d'origine.

La cérémonie de signature de la convention a été présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, et la directrice générale de l'OIM, Amy Pope, avant-hier au siège de la wilaya d'Alger. En marge de la cérémonie de signature, M. Sayoud a déclaré que l'accord « traduit l'engagement constant de l'Etat en faveur d'une gestion responsable, humaine et coordonnée de ce dossier sensible », soulignant ainsi la volonté du pays de combiner action nationale et coopération. Il a ajouté que la visite de Mme Pope « lui a permis de prendre connaissance des moyens considérables mobilisés par les autorités pour la prise en charge des migrants en situation irrégulière ».

M. Sayoud a également souligné que cette visite constituait « une occasion privilégiée d'échanger sur les efforts déployés et les dispositifs mis en place par l'Algérie pour faire face au phénomène de la migration irrégulière ». Pour le ministre, la gestion de la migration irrégulière ne peut se limiter aux seuls effets visibles sur le terrain. Il a assuré qu'il est essentiel d'agir à la source, dans les pays d'origine des migrants. M. Sayoud a ainsi affirmé que « le traitement durable de la migration irrégulière doit impérativement se faire au niveau des pays d'origine, en concertation avec les partenaires internationaux et régionaux ».

Il a ajouté que Mme Pope « s'est dite satisfaite des moyens matériels et humains mobilisés par l'Algérie pour la prise en charge des migrants en situation irrégulière à travers l'ensemble du territoire national », mettant en avant l'ampleur et la rigueur des dispositifs mis en place.

En outre, le ministre a réaffirmé l'engagement constant de l'Algérie, soutenant que « nous continuerons à œuvrer avec les organisations internationales, les pays voisins et les pays de la Méditerranée afin de gérer le phénomène de la migration irrégulière dans une approche concertée et responsable ».

Pour sa part, Mme Pope a salué « la gestion responsable et humanitaire » de ce dossier par les autorités algériennes. Elle a mis en avant « la mobilisation de ressources importantes et l'engagement constant de l'Etat algérien », avant de réaffirmer la disposition de l'OIM à « poursuivre et renforcer la coopération avec l'Algérie afin de trouver des solutions durables à ce phénomène complexe ». Cette reconnaissance internationale vient confirmer la ligne adoptée par Alger. Celle d'une démarche pragmatique, humaine et souveraine, loin des caricatures et des jugements hâtifs qui tendent à réduire la migration irrégulière à une question sécuritaire ou conjoncturelle.

Par ailleurs, avant la signature de la convention, la directrice générale de l'OIM a effectué une visite à l'hôtel de l'aéroport de Dar El-Beïda. Elle a pu constater directement les différentes structures d'hébergement et les conditions mises en place pour garantir une prise en charge digne et respectueuse des normes humanitaires. Cette visite a également permis de mesurer concrètement l'engagement de l'Algérie à offrir un environnement sécurisé et encadré aux migrants en situation irrégulière. Dès lors, l'hôtel de l'aéroport de Dar El-Beïda occupe désormais une place centrale dans cette politique. Il constitue une structure d'accueil temporaire pour les migrants en situation irrégulière inscrits dans le programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration. Au-delà de l'hébergement, l'accord met en avant la volonté de l'Algérie et de l'OIM de travailler sur des solutions durables, notamment à travers le retour volontaire et la réintégration des migrants dans leurs pays d'origine, en collaboration avec les acteurs internationaux et régionaux. C'est dans cette perspective que la signature de cette convention s'inscrit dans une approche globale et concertée, où l'Algérie conjugue responsabilité nationale et coopération internationale. De plus, dans un contexte régional marqué par des flux migratoires complexes, cette initiative incarne également la détermination de l'Etat à gérer un phénomène humain et sensible avec rigueur, humanité et efficacité.

Sihem Bounabi

BOURSE INTERNATIONALE DU TOURISME À MILAN

L'ONT annonce sa participation

L'OFFICE national du tourisme (ONT) prendra part, en février prochain, à la Bourse internationale du tourisme, prévue dans la ville de Milan (Italie). « Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action pour l'année 2026, le secteur du tourisme et de l'artisanat prendra part aux activités de la Bourse internationale du tourisme (Bit Milan), prévue du 10 au 12 février prochain à Milan, en vue de promouvoir la destination touristique algérienne », a indiqué, hier, un communiqué de l'Office.

Dans ce sillage, l'ONT a lancé une invitation à l'ensemble des opérateurs touristiques, à savoir les agences de tourisme et de voyages désirant y participer, à remplir le formulaire électronique, au plus tard le 13 janvier en cours, via le lien mis à leur disposition sur le site de l'office. Le nombre de participants sera fixé selon l'espace réservé au stand algérien, la fiche technique présentée devant être détaillée et précise, en vue de garantir la sélection des meilleures offres adaptées à la nature du marché, ajoute l'Office. Les demandes envoyées après expiration des délais ne seront pas prises en considération.

S. N.

TOURISME

Vers la formation de guides «non agréés»

LA MINISTRE du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, et la ministre de la Formation et de 'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, ont présidé la cérémonie de signature d'un protocole de coopération portant sur la formation des guides touristiques non agréés, a indiqué hier un communiqué du ministère du Tourisme.

A l'occasion de cette cérémonie de signature, Meddahi a précisé que cette démarche s'inscrivait dans la vision nationale visant à organiser les métiers et à valoriser les ressources humaines sur la base du principe de l'adéquation entre la formation professionnelle et les besoins du marché du travail et de l'investissement.

Cela en sus du renforcement des compétences nationales, au service du développement économique durable, en phase avec la stratégie économique tracée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la diversification de l'économie nationale et la création d'emplois.

Elle a également souligné que ce cadre juridique permettra aux guides et accompagnateurs touristiques d'exercer leur activité avec professionnalisme, tout en leur délivrant des certificats professionnels dans leur domaine de spécialisation.

Dans ce cadre, l'ensemble des formations proposées par le secteur de la formation professionnelle dans les spécialités destinées aux guides touristiques a été présenté, outre l'annonce de l'octroi de certificats de formation au profit de 592 guides touristiques locaux. De son côté, la directrice générale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) a évoqué la plateforme numérique mise en place par cet organisme au profit des guides touristiques, afin de leur faciliter l'accès au monde de l'entrepreneuriat et de leur offrir une meilleure visibilité auprès de la clientèle nationale et internationale.

M. B.



EXERCICE BUDGÉTAIRE 2025 DE MÉDÉA

Hausse de la consommation des crédits de paiement

LA CLÔTURE de l'exercice budgétaire 2025 de la wilaya de Médéa a été marquée par une cérémonie de présentation du bilan des recettes et des dépenses enregistrées au titre de l'année 2025, et la signature des documents de clôture par le wali Djillai Doumi, en présence du SG de wilaya, des représentants des services financiers et des autorités locales. Au cours de sa présentation, le trésorier de la wilaya de Médéa a déroulé les données détaillées relatives aux recettes provisoires arrêtées au 28/12/2025, les dépenses d'équipements ainsi que la consommation des crédits de paiement alloués aux différents secteurs au titre des programmes de développement de l'exercice. Faisant un comparatif des recettes fiscales et domaniales sur les deux derniers exercices, des dépenses enregistrées en matière d'équipement, le trésorier a mis en exergue le bond qualitatif concernant les consommations de crédits de paiement alloués aux programmes de développement. Dans le chapitre relatif à la consommation des crédits, il est fait état d'une progression notable passant de 54,95 % en 2024 0 68,03 % en 2025, une hausse traduisant la dynamique d'exécution des programmes d'investissements publics. Dans son intervention, le wali n'a pas manqué l'occasion de saluer les efforts déployés par les différentes institutions publiques pour insuffler une plus grande dynamique au processus de développement local via le lancement des projets économiques. En outre, le chef de l'exécutif a félicité l'ensemble des responsables pour le travail accompli quant à la mise en œuvre des réformes approuvées par les autorités du pays, notamment celles relatives à la réforme budgétaire. Le wali a plaidé pour une meilleure coordination entre les différents services, qu'il considère comme la pierre angulaire de leurs relations, conformément à la législation régissant le système financier. Car, a-t-il ajouté, il y a lieu de se féliciter pour la clôture des opérations de développement achevées, permettant ainsi à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des citoyens, remerciant les services financiers pour leurs efforts et exhortant tous les secteurs à renforcer leur coordination afin de dynamiser l'économie locale. «Les services financiers sont un organe consultatif que les directions de l'exécutif et locales doivent consulter et sur lequel ils doivent s'appuyer pour garantir la crédibilité des dépenses administratives et financières». On notera que le trésorier de wilaya est chargé de la gestion financière et comptable des services déconcentrés de l'Etat, des établissements publics à caractère administratif, il est également chargé de l'exécution des dépenses publiques et du recouvrement des recettes.

Nabil B.

LA PRODUCTION DES AGRUMES EN CONSTANTE AUGMENTATION

Défis et opportunités d'une filière en expansion

La production des agrumes en Algérie est en augmentation constante. Des résultats obtenus grâce aux multiples efforts des pouvoirs publics visant le soutien de cette filière, mais aussi l'expansion des superficies consacrées à la production des agrumes. Avec des niveaux de production importants qui ont atteint les 18 millions, la filière fait cependant face au défi de l'écoulement de la production.



Une filière en plein essor.

Parallèlement à la bonne production des agrumes (orange, mandarine, citron…), l'écoulement de la surproduction de ces produits très prisés par les consommateurs pose souvent problème pour les agriculteurs qui ne trouvent pas toujours des débouchés pour toute leur production. Raison pour laquelle il est nécessaire d'accompagner ces derniers et mettre en place des mécanismes leur permettant d'écouler la production et ainsi éviter toute perte.

L'exportation et la transformation se présentent comme une solution en vue d'absorber toute la production. Cette question a été soulevée par le président de la chambre d'agriculture de la wilaya d'Alger, Ibrahim Djribia, dans sa déclaration à la presse, à l'occasion de l'ouverture de la 4e édition du Salon de la wilaya d'Alger des agrumes qui regroupe durant deux jours, 70 exposants, notamment des producteurs. Mettant en avant les volumes de production enregistrés au niveau national et aussi au niveau de la wilaya d'Alger, il a souligné la nécessité d'accompagner tous ces efforts qui ont permis d'atteindre ces résultats.

«La production est bonne. Mais il est nécessaire d'actionner d'autres mécanismes, notamment l'exportation et la transformation, pour que l'agriculteur n'enregistre pas de pertes», a-t-il précisé, affirmant que les importants niveaux de production enregistrés sont principalement le résultat de l'expansion des superficies consacrées à la production des agrumes. Il a ainsi cité l'exemple de la wilaya d'Alger qui occupe aujourd'hui, une place importante dans la production des agrumes. «7 000 hectares sont consacrés à la production des agrumes au niveau de la wilaya d'Alger», a-t-il indiqué, signalant la «bonne qualité» de ces produits.

Les efforts déployés pour développer cette filière, notamment au niveau de la wilaya d'Alger, ont été mis en exergue par M. Djribia qui dit que désormais «600 à 800 arbres sont placés au lieu de 300», dans le cadre de l'agriculture intensive.

OBJECTIF DE PRODUIRE PLUS 18 MILLIONS DE QUINTAUX

Le développement enregistré par la filière des agrumes ces dernières années a été en outre mis en avant par le président du Conseil interprofessionnel des agrumes (CNIF/Agrumes), Mohamed Nadji, qui a fait savoir que la production des agrumes en 2018 était de l'ordre de 12 et 13 millions de quintaux, et une superficie consacrée à la production des agrumes ne dépassait pas les 60 000 hectares. «Actuellement cette superficie oscille entre 85 000 et 90 000 hectares. Nous augmentons annuellement grâce à l'agriculture intensive.

Avant c'était 200 à 250 pieds/hectare, maintenant c'est entre 600 et 800 par hectare», a-t-il précisé dans sa déclaration au Jeune Indépendant, signalant aussi les avancées enregistrées en matière d'irrigation et d'électrification des exploitations agricoles, en application des instructions du président de la République. Sans vouloir avancer un chiffre exact, le président du CNIF estime que la production des agrumes peut dépasser cette année les 18 millions de quintaux.

Il a néanmoins souligné la nécessité de garantir l'écoulement de cette importante production, à travers l'ouverture de l'exportation, mais aussi le développement de la transformation.

«Nous pouvons porter la production à 20 millions de quintaux et augmenter la superficie exploitée à 100 000 hectares, mais à condition de nous garantir l'écoulement de la production», a-t-il précisé, signalant également l'impact de cette grande production sur les prix des agrumes, à l'instar du citron qui est désormais vendu à un prix accessible, soit une moyenne de 100 DA le kilo.

Lilia Aït Akli

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Algérie et Oman veulent renforcer leur coopération

L'ALGÉRIE et Oman ont poursuivi, hier, leurs échanges en vue d'élaborer une feuille de route commune pour renforcer la coopération et l'investissement dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, dans la continuité des discussions déjà amorcées dans ce secteur. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la tutelle.

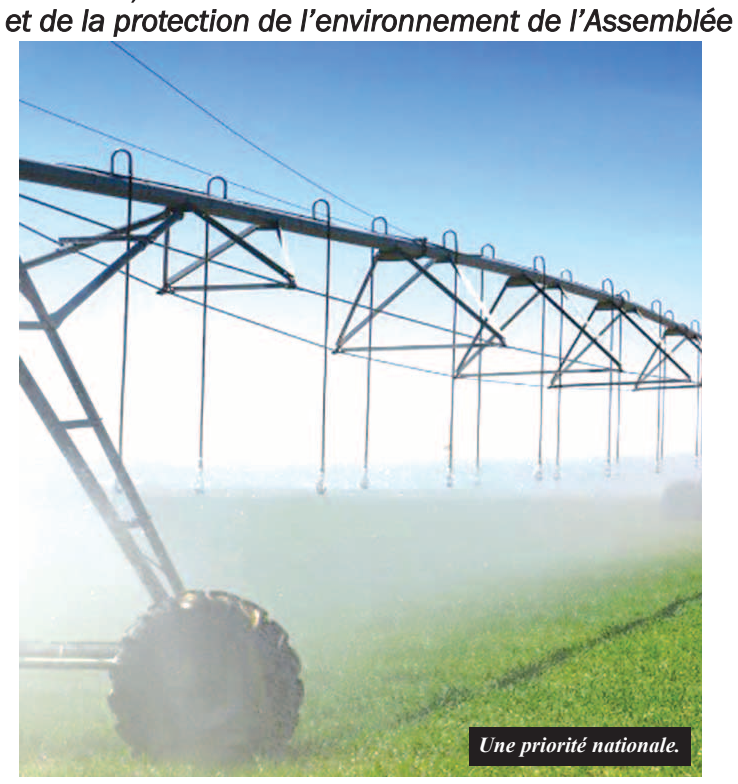
Une réunion en visioconférence a été organisée, à cet effet, au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique, réunissant des cadres du ministère avec leurs homologues du ministère de la Santé et des organismes d'investissement omanais, avec pour objectif d'étudier et de discuter des opportunités offertes aux opérateurs des deux pays. Dans cette perspective, «les possibilités de partenariat économique entre Alger et Mascate ont été étudiées et discutées, dans le but de développer davantage le partenariat bilatéral», a fait savoir la même source. Et de relever que cette rencontre fait suite à la dernière visite du ministre Ouassim Kouidri à Oman, lors de laquelle les deux parties avaient examiné les perspectives sectorielles de coopération dans plusieurs segments, à savoir le développement de l'industrie pharmaceutique, l'échange d'expertises et de savoir-faire technique, le soutien à la recherche, le transfert de technologies, ainsi que la facilitation de l'accès des produits pharmaceutiques algériens aux marchés omanais et régionaux. A l'issue de la visioconférence, il a été convenu de poursuivre le travail conjoint, avec l'ambition de traduire la volonté politique des deux pays en programmes concrets et partenariats efficaces, est-il noté dans le même communiqué. «Il a également été décidé de mettre en place un calendrier d'échanges de visites entre cadres et de définir les actions à mener pour mettre en œuvre la feuille de route convenue, dans le domaine de l'industrie pharmaceutique», a conclu le communiqué ministériel. A titre de rappel, le ministre Ouassim Kouidri, avait déjà discuté avec son homologue omanais, Hilal ben Ali Al-Sabti, du projet d'implantation d'une usine du groupe Saidal à Oman, lors de sa visite de travail effectuée en décembre dernier. Selon les données officielles, la rencontre avait également porté, entre autres, sur la reconnaissance mutuelle des procédures d'enregistrement des médicaments entre les deux pays, afin de faciliter les échanges commerciaux dans le secteur et répondre aux besoins du marché omanais et des pays voisins.

Khalil Aouir

GESTION DES RESSOURCES EN EAU

L'irrigation agricole, un enjeu stratégique

Avec une capacité de stockage actuelle des barrages estimée à 8,6 milliards de mètres cubes, appelée à atteindre 9 milliards de mètres cubes à la réception des ouvrages en cours de réalisation, le secteur de l'hydraulique met l'irrigation agricole au cœur des priorités. C'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, lors de son intervention devant la commission de l'agriculture, de la pêche maritime et de la protection de l'environnement de l'Assemblée populaire nationale.



Une priorité nationale.

Le responsable a indiqué que l'Algérie dispose aujourd'hui de 81 barrages, 604 ouvrages de mobilisation des eaux (petits barrages et retenues collinaires), 17 grandes stations de dessalement d'eau de mer, 13 stations monoblocs, 234 stations d'épuration des eaux usées, 290 000 puits, ainsi que 18 grands systèmes de transfert d'eau. Des réalisations qui traduisent, selon lui, la forte volonté politique accordée par le président de la République à la sécurité hydrique, considérée comme une priorité du service public de l'eau, y compris pour l'irrigation agricole.

Ces réalisations ont permis de mobiliser des volumes importants d'eau, dont plus de 70 % sont destinés annuellement au secteur agricole, assurant ainsi une large couverture des besoins en irrigation à l'échelle nationale, en plus de l'irrigation d'appoint des cultures agricoles chaque fois que les conditions le permettent et que l'eau est disponible dans les barrages concernés. Dans son exposé, le ministre a mis en avant la situation actuelle de l'irrigation agricole en Algérie et les défis majeurs auxquels fait face le secteur, notamment la sécurisation de l'eau d'irrigation dans un contexte marqué par des changements climatiques accélérés, ayant un impact direct et tangible sur les ressources hydriques nationales, aussi bien superficielles que souterraines. Il a souligné que la relation entre les secteurs de l'hydraulique et de l'agriculture est organique et indissociable, affirmant qu'il ne peut y avoir d'agriculture durable et productive sans une ressource en eau stable et garantie.

*A ce titre, le secteur de l'hydraulique œuvre, en coordination permanente avec les autres départements concernés, à assurer l'approvisionnement en eau d'irrigation et à accompagner l'activité agricole afin de répondre à la demande croissante en produits agricoles, tout en garantissant la sécurité hydrique nécessaire au soutien de la dynamique économique et du développement accéléré du secteur.

Evoquant la baisse significative des précipitations ces dernières années, M. Derbal a indiqué que cette situation a fortement affecté les ressources hydriques traditionnelles du pays et complexifié l'approvisionnement en eau potable et en eau d'irrigation. Face à ces défis, et sur instructions du président de la République, les hautes autorités ont mis en place une stratégie nationale de sécurité hydrique.

Cette stratégie repose sur plusieurs axes majeurs, notamment la généralisation des stations de dessalement d'eau de mer, l'extension des infrastructures de stockage et de transfert, ainsi que la réutilisation des eaux usées épurées, en particulier dans le domaine agricole. La stratégie de dessalement vise essentiellement à sécuriser l'approvisionnement en eau potable des villes côtières et des villes intérieures situées dans un rayon de 250 kilomètres, tout en réduisant la pression sur les ressources hydriques traditionnelles, fragilisées par les changements climatiques.

Par ailleurs, dans le cadre de la politique nationale de développement agricole et de la réalisation de la sécurité alimentaire, le ministre a mis en avant les efforts déployés pour accompagner la modernisation de l'agriculture dans le Grand Sud, notamment dans les wilayas d'Adrar, Timimoun, El-Meniaa et Ouargla. Le secteur de l'hydraulique veille ainsi à faciliter les procédures administratives liées à l'octroi des autorisations de forage des puits, dans les plus brefs délais.

Dans ce contexte, l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH) assure la localisation des forages et le suivi technique des puits, avec environ 15 000 autorisations délivrées à ce jour. A ce propos, le ministre a estimé que ces réalisations, appelées à être renforcées par l'achèvement des projets en cours, constituent bien plus que de simples infrastructures techniques. Elles représentent, a-t-il affirmé, un véritable levier de résilience pour l'agriculture algérienne, aujourd'hui et à l'avenir, face à la persistance des changements climatiques et à la fragilité des ressources hydriques traditionnelles.

Rim Boukhari

VALORISATION DES BOUES D'EAUX USEES

Une approche durable en cours d'élaboration

LE MINISTRE de l'Industrie, Yahia Bachir, a présidé une réunion de travail de coordination consacrée au suivi du dossier relatif à l'élimination des boues issues du traitement des eaux usées. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant une prise en charge organisée et durable de ce type de déchets, avec l'examen de la possibilité d'intégrer ces boues dans le processus de fabrication du ciment, en tant qu'option technique encadrée et respectueuse de l'environnement.

Dans ce cadre, le ministre de l'Industrie a insisté sur le caractère urgent de ce dossier et sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différents secteurs concernés, en particulier le ministère des Ressources en eau et le ministère de l'Environnement, afin d'aboutir à des solutions concrètes et durables pour l'élimination des boues générées par les stations d'épuration des eaux usées, selon un communiqué du ministère diffusé mardi soir.

La réunion s'est déroulée en présence de représentants du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, du ministère des Ressources en eau, ainsi que de cadres du groupe GICA et d'autres organismes sectoriels concernés. À cette occasion, le contexte général de ce dossier a été rappelé, notamment son examen préalable au niveau du Premier ministère et la coordination intersectorielle qui en a découlé, chaque secteur intervenant selon ses prérogatives.

Les participants ont également passé en revue les recommandations issues des réunions précédentes, notamment celles relatives à la répartition des missions entre les secteurs. Il a été rappelé que le ministère de l'Industrie est chargé d'étudier la faisabilité technique de cette option en coordination avec le groupe GICA, tandis que le ministère de l'Environnement est appelé à proposer des solutions complémentaires. Par ailleurs, l'étude de l'aspect financier sera finalisée à travers une coordination entre le ministère de l'Hydraulique et le ministère des Finances.

A ce propos, il est souligné que cette orientation s'inscrit dans une démarche d'élimination définitive des boues conformément aux normes environnementales en vigueur, avec l'accélération de la mise en œuvre des recommandations et la validation des protocoles adoptés, en vue d'entamer concrètement l'opération d'élimination des boues et, le cas échéant, leur intégration dans la filière de l'industrie du ciment.

R. B.

RÉUTILISATION DES EAUX USÉES

Bouinan se dote d'une station d'épuration

SITUÉE à l'est de la wilaya de Blida, la commune de Bouinan connaît une dynamique notable en matière de développement local, à travers plusieurs projets structurants touchant des secteurs essentiels, notamment le traitement des eaux usées pour l'utilisation agricole, outre les infrastructures sanitaires et éducatives. Ces réalisations visent à répondre à la croissance démographique que connaît la commune ces dernières années, en particulier au niveau de la nouvelle ville. En matière de développement, la commune de Bouinan enregistre la réalisation d'un projet stratégique important, à savoir une station d'épuration des eaux usées d'une capacité de production de 66 000 m3 par jour, destinée à l'irrigation agricole, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 87 %. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de la récupération et de la valorisation des eaux usées, aura non seulement «un impact positif sur la vie quotidienne des habitants», mais permettra surtout de «préserver les eaux souterraines ainsi que l'environnement», selon les services de la wilaya. Dans le secteur de la santé, les travaux de réalisation d'une polyclinique au quartier Bouanqoud ont atteint un taux d'avancement de 70 %. Cette infrastructure sanitaire de proximité permettra une fois achevée de «renforcer la prise en charge médicale des habitants et de réduire la pression sur les structures existantes», selon la même source. Dans le secteur de l'éducation, la commune a bénéficié de projets importants, notamment la réalisation d'un lycée de 1000 places et d'un bâtiment administratif pour le collège d'enseignement moyen (CEM) du quartier AADL des 1700+1800 logements, ainsi qu'un projet de réalisation d'un autre CEM dans le centre de la nouvelle ville. Compte tenu de la dynamique démographique, cette collectivité locale sera renforcée par un siège de la sûreté urbaine dans le quartier AADL des 1700+1800 logements à Bouanqoud, dont les travaux, estimés à 45%, avancent à un rythme soutenu et un projet similaire dans le quartier AADL des 5000 logements El Wouroud, dont les travaux ont été relancés. A travers ces projets, relève la wilaya de Blida, la commune de Bouinan confirme sa volonté de renforcer ses infrastructures de base et de répondre aux attentes de sa population.

T. Bouhamidi

IMPORTATION DES SERVICES

Le délai de dépôt des demandes prorogé

LE MINISTÈRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, hier, la prorogation exceptionnelle des délais de dépôt des demandes relatives aux opérations d'importation des services. Cette mesure concerne uniquement le mois de janvier et les opérateurs économiques pourront déposer leurs demandes jusqu'au 31 janvier 2026.

Les dossiers devront être transmis par voie électronique, selon un communiqué du ministère. Cette décision s'inscrit dans le cadre des efforts visant à accompagner et à assurer le suivi organisationnel des activités des opérateurs économiques, en tenant compte des contraintes liées aux délais de traitement administratif.

S. N.

SERVICES AUX ASSURÉS ET AUX ENTREPRISES

La révolution numérique de la CNAS

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) poursuit la modernisation de ses services et l'élargissement de ses prestations au profit des assurés sociaux. C'est ce qu'a affirmé, hier, le directeur des prestations de la CNAS, Abdelhafid Djeghri.

Dans le cadre de cette dynamique, la CNAS a lancé, en ce mois de janvier, une vaste campagne de sensibilisation à l'intention des employeurs concernant la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs (DAS). Cette démarche vise à rappeler l'obligation de dépôt avant le 31 janvier et s'inscrit dans une stratégie globale de modernisation des relations entre la CNAS et les 438 800 employeurs actifs, public et privé, a précisé M. Djeghri lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale.

Au cœur de cette transformation, figure la plateforme de télédéclaration conçue pour simplifier les démarches administratives des entreprises. Selon le responsable, cet outil numérique permet aux employeurs de s'affranchir des déplacements physiques et de la gestion des documents papier, en privilégiant des procédures dématérialisées plus rapides et plus fiables.

Les résultats sont jugés encourageants, selon le responsable, qui souligne que plus de 80 % des employeurs effectuent désormais leur déclaration annuelle des salaires. Ce taux atteint 95 % dans le secteur public, qui regroupe plus de 2,4 millions de travailleurs, grâce à plus de 3 000 missions d'accompagnement menées par la CNAS.

Parmi les innovations introduites, figure également le prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale. Ce dispositif, soumis à l'accord préalable de l'employeur, permet un règlement automatique à échéance fixe après autorisation bancaire. Selon M. Djeghri, ce mécanisme offre une garantie de paiement dans les délais, tout en épargnant aux entreprises les pénalités liées aux retards. Il assure également transparence, rapidité et traçabilité des opérations financières.



La modernisation se poursuit.

Abordant le volet sanitaire, le directeur des prestations a rappelé la mise en place d'un dispositif spécifique de prise en charge des enfants atteints de cancer. La CNAS a, à ce titre, signé des conventions avec sept établissements hospitaliers spécialisés en radiothérapie, dont six privés dotés de plateaux techniques de haut niveau.

Ce système de tiers payant permet l'orientation des jeunes patients vers ces structures lorsque le secteur public ne peut assurer une prise en charge immédiate, sur décision de l'établissement public traitant et après concertation médicale pluridisciplinaire.

M. Djeghri est également revenu sur la décision présidentielle portant l'extension du congé de maternité à cinq mois, qualifiée d'avancée sociale majeure. Il a souligné que cette durée dépasse largement le standard international fixé à 98 jours par l'Organisation internationale du travail (OIT).

Dans les cas de pathologies graves ou de malformations congénitales chez le nouveau-né, la mère peut bénéficier d'une prolongation du congé jusqu'à une année cumulée, avec une prise en charge intégrale du salaire dès le premier jour. Promulguée le 22 juillet 2024, cette mesure commence déjà à produire ses effets, avec plusieurs demandes enregistrées.

Enfin, le responsable a révélé que la CNAS gère une liste de plus de 7 500 médicaments remboursables, actualisée en moyenne 11 fois par an. Ce dispositif représente un budget annuel d'environ 300 milliards de dinars, avec une croissance estimée entre 6 et 8 %. Ce système bénéficie à près de 28 millions d'assurés, dont 5,5 millions de malades chroniques, grâce notamment au tiers payant et à la carte Chifa. Dans 95 % des cas, les pharmaciens sont remboursés dans des délais inférieurs à une semaine, illustrant, selon M. Djeghri, la solidité du partenariat entre la CNAS et les officines pharmaceutiques.

Lynda Louifi

CÉLÉBRATION DU NOUVEL AN AMAZIGH

L'unité nationale, rempart contre les tentatives de déstabilisation

LA CÉLÉBRATION de yennayer, le nouvel an amazigh, le 12 janvier prochain, s'inscrit en tant que moment fort de l'identité nationale, unissant toutes les composantes du pays autour de valeurs communes, consolidant la cohésion, la coexistence et l'attachement à la nation face aux menaces externes et aux tentatives de division. C'est ce qu›a indiqué, hier, Hachemi Assad, secrétaire général du Haut-Commissariat de l'amazighité (HCA).

M. Assad a affirmé, lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale, que « la célébration de yennayer constitue une opportunité de se retrouver dans une ambiance empreinte d'harmonie et d'unité », valorisant la richesse culturelle et linguistique qui caractérise le pays. Soulignant le rôle symbolique de cette fête, il a assuré que « l'institution du 12 janvier comme jour férié payé, suite à la révision du calendrier des fêtes nationales, contribue à renforcer la cohésion nationale et le sentiment d'appartenance partagé entre les Algériens, à travers des références légales et des programmes visant à valoriser cette diversité et à faire ressortir la profondeur de l'histoire algérienne ».

Le secrétaire général du HCA a également indiqué que cette célébration coïncide avec le 30e anniversaire de la création du Haut-Commissariat à l'amazighité, qui œuvre depuis trois décennies à concrétiser l'orientation nationale en matière d'identité, conformément aux dispositions constitutionnelles, consolidant ainsi les trois dimensions fondamentales de l'identité algérienne, en l'occurrence l'islam, l'arabité et l'amazighité.

M. Assad a tenu à préciser que « le HCA travaille sur le terrain, en interaction avec toutes les composantes de la société, pour consolider ces dimensions et garantir leur complémentarité, considérée comme le socle unificateur de l'identité nationale ». Il a soutenu que la célébration du nouvel an amazigh, en plus d'être un moment culturel et festif, est surtout un vecteur de cohésion nationale, un rappel de l'identité partagée et un rempart contre les tentatives de division et les influences étrangères déstabilisantes.

Il a ajouté que « la mission du HCA, à travers ses différentes activités nationales, consiste à rappeler que l'amazighité contribue à l'édification d'un creuset national commun », enchaînant qu'elle constitue une base pour l'intégration, la fusion et la cohabitation linguistique avec la composante arabe, selon une méthodologie claire, fondée sur une conviction solide, qui se traduit au quotidien par des actions de sensibilisation incluant toutes les catégories sociales ».

Mettant en avant la promotion de la langue amazighe, il a affirmé que « la communication en langue amazighe est un fait anthropologique réel qui concerne l'ensemble du territoire national, soulignant qu'elle demeure « un élément essentiel pour renforcer les valeurs de coexistence et préserver les fondements de l'identité nationale, comme l'ont fait nos ancêtres au fil des générations ».

VIGILANCE FACE AUX DISCOURS DE DIVISION

En outre, le SG du HCA a mis en garde contre « les discours destructeurs venus de l'étranger, qui cherchent à exploiter la diversité culturelle pour menacer l'unité nationale, parfois relayés par des médias et bénéficiant d'un soutien financier extérieur ». Face à cette menace, il a relevé « l'importance d'une vigilance constante et d'un travail soutenu, en coordination avec les institutions de l'Etat et les médias ». Il a ajouté que « le dossier de l'amazighité est culturel et identitaire, et il doit être protégé de toute forme d'exploitation ou de manipulation, en recherchant les meilleures formes de coopération avec les élites pour faire face à ces attaques ».

M. Assad a déclaré fermement que « la position du HCA est sans équivoque : aucune utilisation de ce dossier ne sera tolérée en dehors du cadre de la promotion de la langue amazighe, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune ». Il a martelé que « nous n'accepterons aucun recul par rapport aux acquis consacrés par la Constitution et aux sacrifices des martyrs de la révolution de libération nationale, ainsi que tout ce qui a été réalisé depuis l'indépendance en 1962, notamment la fierté de toutes les composantes de l'identité nationale ».

Il a argumenté ces propos en rappelant que depuis trois décennies, le HCA œuvre à la construction d'un projet national global, dont les fruits commencent à se manifester. « Ce projet n'est pas régional ni réservé à une catégorie de locuteurs amazighs. Il concerne tous les Algériens, car l'amazighité est un bien collectif », a-t-il affirmé avec conviction.

Le premier responsable du HCA a également rappelé que « la Constitution de 2020 a définitivement consacré la place de l'amazighité comme langue nationale et officielle, inscrivant dans son préambule la dimension amazighe comme composante intangible de l'identité nationale, un acquis politique majeur ». Le responsable a conclu en appelant à la généralisation de ce projet au sein du système éducatif, notamment dans les secteurs de l'enseignement, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, tout en adaptant certaines lois afin de les aligner sur les dispositions constitutionnelles.

Sihem Bounabi

MANQUE DE TRANSPARENCE DANS L'INDUSTRIE DE LA DÉFENSE

Von der Leyen poursuivie en justice

Fabio De Masi, député européen, attaque la Commission et sa présidente Ursula von der Leyen pour obtenir la divulgation complète de ses contacts avec le secteur militaro-industriel.



Il dénonce une réponse jugée trop vague et un manquement à l'obligation d'information du Parlement européen. Le député européen et coprésident du parti allemand BSW, Fabio De Masi, a engagé une action en justice contre la Commission européenne et sa présidente Ursula von der Leyen, rapporte le journal allemand Tagesspiegel, citant une source. Selon le texte de la déclaration, il exige la divulgation complète des informations sur ses contacts avec des représentants du secteur militaro-industriel. De Masi invoque le droit d'obtenir des informations afin de contrôler les activités de la Commission européenne. Selon lui, Ursula von der Leyen aurait manqué à son obligation de répondre aux demandes du Parlement européen, faute de lui avoir fourni, en tant que député européen, des informations complètes sur ses contacts avec les entreprises du secteur de la défense. En mars 2025, De Masi a demandé à la présidente de la Commission de lui communiquer l'ensemble de ses contacts avec des fabricants d'armes depuis le milieu de l'année 2024 — réunions, appels téléphoniques, visioconférences et échanges de courriels. Toutefois, la réponse reçue en octobre 2025 d'Ursula von der Leyen était, selon lui, tardive et très vague. Dans sa déclaration, le député européen a comparé la présidente de la Commission à Louis XIV, le roi français symbole de la monarchie absolue. De Masi affirme viser une décision « sans précédent » destinée à défendre les droits du Parlement européen. Ce n'est pas la première fois qu'une plainte est déposée contre Ursula von der Leyen : en 2021, elle avait déjà fait l'objet d'une procédure judiciaire concernant l'achat de vaccins contre le coronavirus pour l'UE en 2020-2021. En janvier 2025, le tribunal de Liège (Belgique) a toutefois rejeté la plainte, le plaignant n'ayant pas démontré l'existence d'un « préjudice personnel ». Le feuilleton politique s'est poursuivi en juillet 2025, lorsque le Parlement européen a débattu d'une motion de censure à l'encontre de la présidente de la Commission, avant de la rejeter — seuls 175 députés ayant voté pour, loin du minimum requis de 361 voix. Quelques mois plus tard, en octobre, deux nouvelles motions de censure — déposées par le Rassemblement national et par le groupe La Gauche — ont également été rejetées par les eurodéputés. **R. I.**

TRUMP CITE MACRON :

«Je serais heureux d'augmenter de 200 % le prix des médicaments... Donald, mais s'il te plaît n'en parles pas à la population»

LE PRÉSIDENT américain, Donald Trump, a révélé que son homologue français, Emmanuel Macron, après avoir initialement refusé, aurait fini par accepter une hausse de 200% des prix des médicaments, tout en le suppliant de ne pas en parler à la population. « Donald, marché conclu. Je serais heureux d'augmenter de 200 % le prix des médicaments sur ordonnance. Je serais heureux de te faire cet honneur. Tout ce que tu veux, Donald, mais s'il te plaît n'en parles pas à la population. S'il te plaît, Donald, je t'en supplie », c'est ainsi que Donald Trump a rapporté, lors d'une conférence de presse le 6 janvier, son échange avec Emmanuel Macron à propos d'une hausse des prix des médicaments en France. Le sujet est d'autant plus sensible que la santé constitue déjà un point de tension majeur dans l'Hexagone. Toucher aux médicaments, c'est toucher à un pilier social, à la vie quotidienne des malades et leurs familles. Malgré la supplication d'Emmanuel Macron, ces échanges ont été rendus publics par Donald Trump au cours de son allocution devant le monde entier. Ce dernier a également tourné en dérision la position initiale d'Emmanuel Macron, qu'il a décrite comme une succession de refus avant un revirement inévitable. Il a rapporté que le président français lui avait de prime abord répondu : « Non, non, non. Je ne pourrai pas, Monsieur le Président, veuillez me pardonner ». D'après Trump, cette réaction n'avait toutefois rien d'exceptionnel car selon lui, au début tous les pays disaient la même chose. Certains dirigeants auraient été « déterminés », d'autres « très gentils », d'autres encore « malpolis », mais tous auraient commencé par opposer un refus catégorique. « Et le fait est que vous pouvez prendre un Emmanuel, ajouter un Hans, ajouter un Ludwig, vous pouvez ajouter n'importe quel nom du calendrier, c'est la même chose. Leur réponse est : « Non, nous ne doublerons pas le prix de nos médicaments. Ni pour vous, ni pour personne d'autre «. J'ai dit : « Si, vous le ferez, à 100 % « », se jouant ainsi de l'Europe dans son ensemble. Le président américain a ensuite ironisé sur la brièveté de cette opposition : « Après en moyenne, je dirais 3,2 minutes, ils disaient tous : « Ce serait un honneur de quadrupler le prix de nos médicaments « ». En décembre dernier, le président américain Donald Trump avait déjà affirmé avoir contraint son homologue français Emmanuel Macron à accepter une hausse des prix des médicaments, en brandissant la menace d'imposer des droits de douane de 25 % sur les importations françaises vers les États-Unis. **R. I.**

«GARANTIES DE SÉCURITÉ» POUR KIEV

Washington reste en dehors

LES ÉTATS-UNIS n'ont pas signé la déclaration sur les «garanties de sécurité» à l'Ukraine adoptée à Paris. Les références à un soutien américain ont été retirées du texte. Ainsi, il ne prévoit aucun engagement concret de Washington. Les États-Unis n'ont pas signé la déclaration consacrée aux « garanties de sécurité » pour l'Ukraine, adoptée à l'issue des discussions à Paris, rapporte Politico. Le document a été approuvé uniquement par les pays regroupés au sein de la « coalition des volontaires », sans participation formelle de Washington. Dans une version antérieure du texte, les États-Unis devaient pourtant s'engager plus clairement. Il était alors question d'un soutien en cas d'attaque contre l'Ukraine, notamment sous la forme d'une aide en matière de renseignement et de logistique. Ces passages ont été supprimés avant la publication de la déclaration adoptée. Ainsi, la version finale du texte ne précise aucun rôle concret pour les États-Unis dans les « garanties de sécurité » envisagées. Toujours selon Politico, les dirigeants européens ont également évité de se prononcer publiquement sur la fiabilité de l'engagement américain, dans un contexte marqué par des actions récentes de Washington, dont l'enlèvement du président vénézuélien Nicolás Maduro par les forces américaines et les déclarations de Donald Trump évoquant une éventuelle prise de contrôle du Groenland. Le 6 janvier, à l'issue d'une réunion à Paris de la « coalition des volontaires », le président français Emmanuel Macron et le Premier ministre britannique Keir Starmer ont signé avec Volodymyr Zelensky une déclaration d'intention sur le déploiement en Ukraine d'une « force multinationale » après un cessez-le-feu. L'accord signé comprend cinq volets. Il prévoit notamment un cadre de coopération militaire à long terme entre la « coalition des volontaires » et l'Ukraine, la reconstruction des forces armées ukrainiennes, ainsi que le financement des achats d'armements destinés à Kiev. S'agissant des forces multinationales, Emmanuel Macron a indiqué qu'elles seraient déployées dans l'ouest de l'Ukraine, loin de l'actuelle ligne de front. Cette option n'a toutefois pas fait l'unanimité parmi les participants aux discussions. Le chancelier allemand Friedrich Merz a précisé que des unités allemandes ne pourraient être stationnées que dans l'un des pays voisins membres de l'Alliance atlantique. De son côté, Keir Starmer a déclaré que son pays, en coordination avec la France, envisageait la création de bases militaires sur l'ensemble du territoire ukrainien. Le président russe Vladimir Poutine a, à plusieurs reprises, affirmé que le risque de déploiement d'un contingent étranger en Ukraine figurait parmi les causes du conflit. Lors d'une séance plénière du Forum économique mondial en 2025, il a souligné que l'apparition d'un tel contingent constituerait une cible légitime. **R. I.**

COMMENT LES ENTREPRISES PERÇOIVENT (ET POSSÈDENT) L'ARMÉE AMÉRICAINE

La mainmise des entreprises ne se limite pas au lobbying

PAR CHRISTIAN SORENSEN

«L'article de Christian Sorensen est excellent. La mainmise des entreprises est stupéfiante. La guerre et les armes ne sont sans doute qu'un de ces secteurs 'en pleine expansion' offrant de nouvelles opportunités de profit. Le commerce américain est toujours plus le commerce de la guerre. Rien d'étonnant donc que 'nos' guerres soient si contre-productives et 'notre' politique étrangère si bornée, alors que la priorité numéro un est le profit à court terme pour les ploutocrates. Bien sûr, ce ne sont absolument pas 'nos' guerres ou 'notre' politique étrangère. Ce sont des stratégies d'entreprise destinées à générer des profits obscènes en tuant. 'Faisons fortune en tuant' !"

Une société à but lucratif est conçue pour maximiser les profits à court terme. Le travail des dirigeants consiste à optimiser ces profits, tandis que le conseil d'administration les y encourage.

La principale méthode pour maximiser les profits est de sous-payer les salariés1. Ce sont eux qui créent les profits, mais ils n'en bénéficient pas. Les dirigeants canalisent ces profits vers les investisseurs et eux-mêmes.

Il va sans dire que les salariés ne sont pas aux commandes. Ils n'ont pas autorité pour prendre des décisions commerciales au sein d'une entreprise donnée. Ce sont les dirigeants qui les prennent. La démocratie n'existe pas sur le lieu de travail.

C'est le cas dans tous les secteurs, y compris dans l'industrie de la guerre.

Les grandes entreprises s'efforcent d'influencer le gouvernement américain. Les grandes entreprises collaborent pour influencer les institutions et les décisions gouvernementales, pour que les politiques et les réglementations (ou leur absence) augmentent les profits des entreprises plutôt que le bien-être public.

Un think tank publie des informations favorables à ses financeurs. Les entreprises et les super-riches financent des think tanks qui créent et amplifient de prétendues menaces pour justifier le déploiement massif des troupes américaines et les budgets militaires et du renseignement exorbitants.

Les entreprises et les super-riches engagent des lobbyistes pour investir le Congrès et le Pentagone. Les lobbyistes rédigent même des projets de loi qu'ils remettent ensuite aux politiciens.

Les entreprises et les super-riches financent les deux partis politiques ainsi que les candidats indépendants. Une fois élus, les responsables politiques adoptent des lois favorables aux intérêts de ces grandes entreprises.

Les think tanks, le lobbying et la corruption légale forment une redoutable combinaison, mais l'emprise des entreprises va bien au-delà. Les industries de l'armement (connues sous les noms de "sous-traitants militaires" ou "entreprises de défense") contrôlent plusieurs aspects de la société.

Contrôler les consciences

Les entreprises ouvrent (et ferment) régulièrement bureaux et usines. Les dirigeants promettent de créer un certain nombre d'emplois dans une région donnée, notamment lorsqu'ils cherchent à obtenir des allégements fiscaux de la part de l'État et des collectivités locales (même si les clauses en petits caractères garantissent qu'ils n'auront jamais à créer tous ces emplois ni à garder les travailleurs employés sur le long terme). Jouer la carte de "l'emploi" est un moyen pour les grandes entreprises et leurs politiciens de prétendre se soucier des travailleurs. Légalement désignés comme des organisations à but non lucratif 501(c), les groupes commerciaux (par exemple, NDIA, AIA, AUSA) excellent dans la mise en réseau des officiers militaires en service actif et des responsables industriels, brouillant encore davantage la frontière entre le gouvernement et les entreprises. Les points de vue des entreprises dominent lors des événements de mise en réseau, tels que les séminaires, les cafés-débat et les salons de l'armement. (En outre, les organisations à but non lucratif 501(c)4 maîtrisent l'art d'utiliser l'argent noir pour influencer la politique).

Les entreprises contribuent à élaborer des politiques et des stratégies en interne. Elles participent notamment à des initiatives stratégiques et à la planification pour le commandement de la Marine, à des projets stratégiques et au soutien politique pour l'Armée de l'air, à la politique d'acquisition et au développement de programmes pour le Corps des Marines, à des évaluations et à des recommandations politiques pour le sous-secrétaire adjoint à la logistique, etc.

Le Pentagone fournit aux entreprises une main-d'œuvre gratuite composée d'officiers militaires. Les entreprises sont autorisées à faire de la propagande auprès de ces officiers en leur soumettant des recommandations sur leur politique militaire, que ces derniers conservent lorsqu'ils retournent dans leur corps d'armée.

Des magnats peu scrupuleux, dont certains sont de notables spéculateurs de guerre, siègent dans différents conseils d'administration qui conseillent le Pentagone. Le Conseil de politique de défense en est un exemple.

Contrôler les personnes

L'armée américaine ne bouge pas, ne bombarde pas et ne communique pas sans elles. En réalité, elle est tributaire des produits et services des entreprises, allant du plus grand des porte-avions (lui-même source d'innombrables produits et services) à la plus discrète des puces électroniques. Les entreprises, qui composent l'essentiel de la force militaire, engloutissent plus de la moitié du budget militaire. Les troupes en uniforme (soldats, marins, aviateurs, marines et gardiens) existent toujours, mais elles ne sont que consommatrices de produits d'entreprise aux yeux des cadres supérieurs.

Le personnel des entreprises est omniprésent. Ces "sous-traitants"sont même plus nombreux que les forces armées dans de nombreux sites militaires.

L'armée américaine n'est pas autorisée à entretenir et réparer la plupart de ses propres équipements. C'est aux entreprises de le faire. Comme si une entreprise empêchait les agriculteurs de réparer leurs tracteurs ou un particulier d'installer une nouvelle batterie dans son vieil ordinateur portable.

Dans le même ordre d'idées, les entreprises font tout leur possible pour accaparer les données relatives aux armes coûteuses. L'exemple le plus célèbre est celui du F-35 de Lockheed Martin, l'arme la plus chère de tous les temps. L'entreprise est propriétaire du code logiciel et des données techniques de l'avion.

L'armée américaine est donc incapable de faire fonctionner, entretenir ou moderniser l'avion par ses propres moyens.

Ce qui n'est pas à vous ne vous appartient pas. De nombreuses entreprises exigent que l'armée américaine s'acquitte de droits de licence pour utiliser leurs logiciels, plutôt que de les acheter directement.

Les licences couvrent tout, des logiciels de comptabilité et d'intégration de données aux capacités de surveillance des réseaux de communication et les bases de données Oracle pour une bureaucratie massive de contre-espionnage. Les licences sont plus rentables qu'une vente standard.

Les capitalistes passent de l'industrie au gouvernement, et vice versa. Une fois au gouvernement, ils mettent en œuvre des politiques privilégiant le profit au détriment des personnes et acquièrent des connaissances qui leur permettront de maximiser leurs profits lorsqu'ils quitteront le gouvernement. (Les hauts gradés de l'armée affluent également vers les entreprises de guerre à leur retraite, pour y devenir souvent des cadres supérieurs).

Les entreprises ne se contentent pas de superviser la mise en scène. Elles sont les stars du show.

Les comportements induits

Cette mainmise des entreprises sur les consciences et les personnes garantit que la politique gouvernementale contribuera à maximiser les profits des entreprises.

Le projet de loi annuel sur la politique militaire, connu sous le nom de National Defense Authorization Act (NDAA), est conçu dans cette optique. Les lobbyistes des entreprises et le Congrès américain y ajoutent des dispositions destinées à augmenter les profits des entreprises.

Année après année, le NDAA exige du Pentagone qu'il :

1. – Forme et arme les armées étrangères ou les groupes paramilitaires ; Cette mesure augmente les ventes d'armes et confère au Pentagone une certaine influence sur les personnes formées et armées.

Voici quelques exemples parmi tant d'autres : la formation des forces irakiennes et des Peshmergas kurdes (NDAA de 2024), le renforcement de la formation et de l'équipement militaires libanais (NDAA de 2026) et l'extension de la formation des « forces de sécurité nationale » d'Europe de l'Est (NDAA de 2025).

2. Maintienne ou étende la présence militaire américaine dans le monde.

Les centaines de bases militaires américaines à travers le monde favorisent les ventes des entreprises (rappelons que celles-ci représentent la majeure partie de l'activité militaire2 américaine) et permettent au Pentagone de dissuader davantage les gouvernements et les groupes de mener une politique étrangère indépendante ou de résister à la domination des entreprises sur leurs terres et leurs ressources.

L'initiative de dissuasion dans le Pacifique, établie par la NDAA de 2021 et renforcée dans toutes les versions suivantes, est le principal moyen utilisé par le Pentagone pour militariser cette région.

Cette initiative se concentre sur la construction d'infrastructures militaires dans la région, l'achat et le déploiement d'armements, l'expansion de la formation et des exercices militaires, ainsi que sur la promotion et la cooptation des dirigeants régionaux.

Le Service de recherche du Congrès (CRS) a publié cette carte en 2023.

3. Dépense pour des produits et services fabriqués par des entreprises de guerre américaines3. Par exemple, la section 1640 de la NDAA de 2024 exigeait que le Pentagone mette en place un programme de missiles de croisière nucléaires lancés depuis la mer.

(Les sections 1513 de la NDAA de 2025 et 1633 de la NDAA de 2026 ont affiné les objectifs de ce programme.) Devinez quelles entreprises l'armée va payer pour développer l'idée ! 4. Évalue l'activité des ennemis officiels dans une région donnée.

Évaluer, par exemple, les actions de Moscou et Pékin en Amérique latine et dans la Caraïbe (NDAA 2024, section 7342).

Élaborer une stratégie pour "exposer et, le cas échéant, contrer" les "activités malveillantes" de la Chine (NDAA 2025, section 1254).

Évaluer le trafic de fentanyl présumé par le gouvernement chinois (NDAA 2026, section 8313) et prévoir de "répondre" aux bases militaires mondiales de la Chine (section 8367).

Ce ne sont là que quelques exemples.

Ces évaluations sont ensuite utilisées pour instiller la peur et amplifier ces "menaces".

Attention ! "Le pays que l'on vous incite à craindre" fait ceci, cela et autre chose dans "la région que les capitalistes américains veulent contrôler" ! Des budgets plus importants seront alloués. Toujours plus d'argent pour le complexe militaro-industriel.

. L'argent des contribuables est dépensé pour développer davantage de technologies de guerre et d'espionnage. Par exemple, les trois dernières lois de financement de la défense nationale (NDAA) ont subventionné la recherche dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la microélectronique, des armes nucléaires, etc. C'est l'industrie qui effectue les recherches. Et elle facture le prix fort (permettant ainsi aux entreprises de n'utiliser qu'une part limitée de leurs bénéfices pour la R&D. Bénéfices que se réservent les dirigeants et les investisseurs).

6. – Interfère dans les affaires d'autres pays ;

L'exemple le plus célèbre de ces dernières années est la NDAA de 2023, qui contenait plusieurs dispositions relatives à Taïwan. L'une d'entre elles permettait à Taïwan de recevoir un financement militaire étranger (FMF) du gouvernement américain. Or, le FMF est généralement accordé à des pays indépendants, et non à des provinces séparatistes. Le FMF consiste en des prêts et/ou des subventions accordés par le gouvernement américain à un pays afin qu'il achète des biens et des services à l'industrie militaire américaine.

La NDAA de 2023 a donc accru l'agressivité des États-Unis envers Pékin, augmentant ainsi le risque de guerre, le jackpot des entreprises.

Chaque NDAA ultérieure accroît la probabilité d'une guerre totale avec la Chine. La NDAA 2026 a notamment renforcé l'armement de Taïwan à hauteur d'un milliard de dollars, accéléré la mise en place des programmes américains et taïwanais de drones et de contre-drones, encouragé le Pentagone à inviter Taïwan à participer au gigantesque exercice militaire annuel RIMPAC, et bien plus encore.

On parle de lobbying, de financement de partis politiques et de campagnes électorales, de création et de financement de think tanks, de mensonges sur l'emploi, du recours aux lobbyistes pour rapprocher l'armée du secteur industriel, de conception de politiques et de stratégies en interne, de conseils au Pentagone via les conseils d'administration, du flux de matériels, de services et de main-d'œuvre fourni par les entreprises, du vol de données et d'obligation des licences, du contrôle des postes les plus élevés du Pentagone et de propagande destinée aux hauts gradés.

Les soldats sont les utilisateurs des produits et services des entreprises.

Les bases militaires sont des sources de profits pour les entreprises.

Voilà comment les grandes entreprises voient l'armée américaine. Et la vision est concrétisée.

EVOCATION

Cheikh Sadek El Bedjaoui, mémoire vivante de la musique andalouse

Trente et un ans après sa disparition, cheikh Sadek El Bedjaoui demeure une figure tutélaire de la musique andalouse et du hawzi en Algérie.



De son vrai nom Sadek Bouyahia, ce maître incontesté a profondément marqué ce patrimoine musical par son talent, son sens aigu de la transmission et une modestie unanimement saluée par ses élèves et ses proches.

Formateur autant qu'interprète, il considérait la musique andalouse comme le socle de toutes les musiques et s'est imposé comme l'un des plus grands interprètes du hawzi de son époque, aux côtés de références telles que Redouane Bensari ou Abdelkrim Dali.

Curieux et exigeant, il a sillonné dès les années 1930 les grandes écoles musicales d'Alger, Tlemcen, Blida et Constantine afin de percer les secrets de cet art savant. Convaincu que l'art se partage et ne se marchande pas, cheikh Sadek El Bedjaoui a consacré sa vie à sauvegarder et transmettre ce legs inestimable aux générations futures.

Hadj Mohammed Triki Yamani, membre actif de l'association culturelle «Ahbab Cheikh Sadek El Bedjaoui», évoque un maître de l'andalou et du hawzi d'une «grande modestie qui était toujours proches de ses élèves».

«Il était accueillant et jouissait d'une grande célébrité. Il était connu également pour son extraordinaire sens de l'humour et de la répartie», a ajouté M. Triki Yamani, qui est aussi ami de la famille du chanteur.

Dans son livre «De Lalla Setti à Yemma Gouraya», sorti en 2024 aux édition «El Qobia», M. Triki Yamani a écrit que Cheikh Sadek ne s'est pas contenté de chanter durant toute sa riche carrière, mais il a toujours été un formateur et un maitre incontesté.

Considérant la musique andalouse comme le «pilier de toutes les musiques», Cheikh Sadek El Bedjaoui «fut l'un des plus grands interprètes du hawzi de son époque, à l'instar de Redouane Bensari, Abdelkrim Dali, Dahmane Benachour», témoigne l'auteur dans le livre, estimant que la curiosité du Cheikh Sadek et ses qualités artistiques «exceptionnelles» lui ont permis de créer un style particulier, notamment la Sanaa de Bejaia.

Pour pouvoir percer tous les secrets de la musique andalouse, Cheikh Sadek a beaucoup voyagé dans les années 1930 à travers Alger, Tlemcen, Blida et Constantine pour rencontrer les maîtres de l'andalou et s'abreuver de leur immense savoir.

Il avait côtoyé les sommités de la musique andalouse de l'époque, entre autres Cheikh Larbi Bensari, le maître du hawzi de Tlemcen, et cheikh Mahieddine Lekhal de l'association «El Mossilia» d'Alger.

La maîtrise du chant et du rythme fait de Cheikh Sadek El Bedjaoui une «référence incontournable» dans le domaine de la sanaa, du hawzi, du aroubi, du medh et de la chanson kabyle, ajoute le même interlocuteur.

Pour sa part, Rochdy Bouyahia, fils de cheikh Sadek El Bedjaoui et président l'association éponyme, estime que l'objectif de son père était de transmettre ce patrimoine musical aux générations futures. Sa philosophie, dit-il, consistait essentiellement à sauvegarder la musique andalouse pour laquelle il avait consacré toute sa vie. «Avec les orchestres de l'association, nous travaillons pour la sauvegarde de ce patrimoine et surtout assurer sa transmission pour les autres», a-t-il fait remarquer, ajoutant que le répertoire musical du cheikh Sadek traitait de plusieurs thèmes liés à la vie quotidienne des gens.

Il a fait savoir qu'avant sa mort, le maître de l'andalou avait décidé de remettre à l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (ONDA) tout son répertoire de qassidate pour être classées patrimoine public, car il était toujours convaincu que l'art «ne se vend pas, il se donne».

Né le 17 décembre 1907 à Bab El Louz, un quartier médiéval dans la ville de Bejaia, cheikh Sadek El Bejaoui est décédé le 7 janvier 1995 à l'âge de 88 ans en laissant à l'humanité un legs musical et artistique nestimable.

A. B. / Agence

PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Tlemcen, capitale du hawzi

LES PARTICIPANTS au dernier festival national de la musique hawzi à Tlemcen étaient unanimes à vanter la réussite de ce rendez-vous qui s'est achevé le 30 décembre dernier. La 14e édition de l'évènement culturel qui a été clôturée dans une atmosphère festive, confirme son ancrage dans le paysage artistique national. Pendant six jours, le Palais de la culture Abdelkrim-Dali a accueilli une programmation riche, dédiée à la valorisation du hawzi et de la musique andalouse, attirant près de 10 000 festivaliers malgré des conditions climatiques parfois contraignantes. Placée sous le slogan « Le hawzi, patrimoine, gloire et savoir-faire des ancêtres », cette édition a mis en avant la dimension patrimoniale de ce genre musical, à travers des concerts, des expositions, des animations artistiques, des ateliers spécialisés et des tables rondes consacrées à la transmission et à la préservation de cet héritage immatériel. Plusieurs associations musicales venues de Tlemcen et d'autres wilayas ont pris part à cette manifestation, traduisant la vitalité du mouvement andalou à l'échelle nationale.

La soirée de clôture a été marquée par des prestations très applaudies, dont celle du maître Nouri Koufi, ovationné par un public nombreux venu assister à un récital empreint d'authenticité et de rigueur artistique. L'ensemble de la programmation a permis de revisiter les grandes références du hawzi, tout en offrant un espace d'expression aux jeunes talents.

A. B.



CINÉMATHÈQUE D'ANNABA

La culture à la rencontre du numérique

LA CINÉMATHÈQUE d'Annaba a accueilli, lundi, une nouvelle étape des ateliers dédiés à la création de contenu culturel, organisés dans le cadre de la formation intitulée « Art du blogging et création de contenu culturel : de l'idée à l'impact ». Cette initiative s'inscrit dans une dynamique visant à renforcer les compétences des jeunes porteurs de projets culturels et numériques.

Le programme de cette journée a été marqué par l'organisation de deux ateliers pratiques, axés sur les outils contemporains de production et de diffusion du contenu culturel. Le premier atelier, consacré aux « techniques audiovisuelles dans la création de contenu », a été animé par l'enseignant Ahmed Hamel. Les participants ont été initiés aux bases techniques et esthétiques nécessaires à la réalisation de productions audiovisuelles efficaces, en mettant l'accent sur l'image, le son et la narration visuelle. Le second atelier, intitulé « Création de contenu culturel par l'intelligence artificielle : de l'idée à la production », a été encadré par la spécialiste Nour El Hoda Miassi. Cette session a permis d'explorer les usages des technologies d'intelligence artificielle dans le domaine culturel, notamment pour structurer les idées, optimiser les processus de création et transformer les concepts en contenus numériques innovants.

La Cinémathèque d'Annaba offre à travers ces ateliers, un espace de formation, d'expérimentation et de réflexion autour des nouveaux métiers de la culture, à l'intersection du numérique, de la création et de la transmission des savoirs.

A. B.

Adil Boulbina : le héros inattendu de la qualification de l'Algérie

Longtemps snobé par Vladimir Petkovic, l'ex-chouchou du championnat algérien a confirmé qu'il avait l'étoffe pour l'équipe A. Six minutes seulement après son entrée en jeu, l'ailier d'Al Duhail fixait un Aaron Wan-Bissaka carbonisé pour envoyer un missile dans la lucarne gauche de Lionel Mpasi.





Photos A. Ryad/LJI

Le tout, sur son premier ballon. Stupéfiant. Entré en jeu durant la prolongation, Adil Boulbina s'est mué en improbable héros qui a offert la qualification à la 119e minute à l'Algérie contre la RD Congo (1-0 ap) ce mardi en 8es de finale de la CAN 2025. Voici 3 faits méconnus sur le nouveau chouchou des supporters des Fennecs. Réclamé par les supporters depuis des mois, Adil Boulbina n'avait encore jamais été appelé par le sélectionneur Vladimir Petkovic avant la CAN 2025. Le destin de l'ailier de 22 ans a basculé en décembre à l'occasion de la Coupe Arabe disputée au Qatar avec la sélection A' de Madjid Bougherra. Auteur d'un tournoi de belle facture avec 3 buts, une passe décisive et un parcours jusqu'en quarts de finale, Adil Boulbina a convaincu Petkovic de l'intégrer à la dernière minute dans sa liste pour la CAN avec son coéquipier Redouane Berkane. Après avoir fêté sa première cape le temps de 12 minutes lors du premier match de groupes face au Soudan (3-0), le Fennec se sera illustré dès sa deuxième en envoyant un missile décisif sous la barre de Lionel Mpasi. Quelle histoire !

Côté club, Adil Boulbina évolue depuis l'été dernier à Al-Duhail au Qatar, où il est coaché par… Djamel Belmadi, ex-sélectionneur de l'Algérie de 2018 à 2024. Auteur de débuts réussis (8 buts et 5 passes décisives en 17 matchs), l'attaquant doit toutefois composer avec le tempérament chaud de son coach, qui ne le lui laisse rien passer. A l'image de cette scène devenue virale dans laquelle il empoigne son joueur par le maillot ! Alors que la plupart des stars du football algérien sont des binationaux nés en Europe, Adil Boulbina est lui un pur produit du football local et plus particulièrement de l'académie de plus en plus cotée du Paradou AC, qui a formé des talents comme Ramy Bensebaini et Youcef Atal. Lancé en équipe première en 2021, à 18 ans, Boulbina a poursuivi sa progression jusqu'à terminer meilleur buteur du dernier championnat algérien (20 buts), ce qui lui a valu son transfert au Qatar.



RENDRE LE PEUPLE HEUREUX EST UNE IMMENSE FIERTÉ »

Lucide et humble, Boulbina a d'abord souligné la difficulté de la rencontre. « La victoire n'était pas facile. J'ai réussi à récolter le fruit des efforts de mes coéquipiers durant toute la rencontre », a-t-il déclaré, refusant toute mise en avant personnelle. « L'important, c'est qu'on soit en quart de finale, pas qui a marqué ou qui joue », a-t-il insisté, dans un message fort d'unité.

le jeune attaquant a pourtant su faire basculer le destin du match. « Grâce à Dieu, j'ai participé à la victoire de l'équipe nationale en cinq minutes de jeu », a-t-il confié, avant de laisser transparaître une émotion sincère. « Je quitte le stade en larmes.

En voyant ce peuple algérien qui te suit et te soutient partout, même devant l'hôtel, des gens qui laissent leur famille pour venir… quand tu les rends heureux, c'est une immense fierté », « À mon entrée, je sentais que je pouvais marquer, mais je ne pensais pas que ce serait aussi beau. Al hamdoulillah », a-t-il souri. Avant de conclure avec un message tourné vers l'avenir : « On espère vous rendre encore plus heureux lors des prochains matchs ».

Petkovic salue la maîtrise collective face à la RDC

SES CHANGEMENTS ont porté ses fruits. Environ cinq minutes avant la fin des prolongations, il remplace à juste titre Chaïbi et Hicham Boudaoui par Boulbina et Ramiz Zerrouki respectivement. Avec effet quasi-immédiat. Sur sa première passe, le second susmentionné met sur orbite le premier, qui n'a plus qu'à allumer Mpasi sur son tout premier ballon. Après la victoire et la qualification en quart finale de la CAN 2025 de l'Algérie, Vladimir Petkovic s'est présenté en conférence de presse avec un discours posé, lucide et structuré. Le sélectionneur a salué la performance collective, expliqué ses choix tactiques et projeté son équipe vers le prochain défi face au Nigeria. Dès l'entame, le sélectionneur algérien a tenu à mettre en avant l'engagement et la prestation de ses joueurs, estimant que le résultat final récompense fidèlement le contenu proposé sur le terrain : « Je pense que nous avons mérité cette victoire au vu de ce que les joueurs ont proposé. Je tiens à les remercier pour leur engagement et leur prestation. Nous avons maîtrisé la rencontre sur presque deux tiers du match. Nous avons joué un bon football, même si nous avons rencontré quelques difficultés que nous avons su gérer collectivement. Grâce à cette compréhension et à cet esprit collectif, nous avons réussi à nous qualifier. » Interrogé sur ses choix de départ, notamment l'utilisation d'Amoura en tant qu'attaquant axial, Petkovic a expliqué cette décision : « Amoura est habitué à jouer comme attaquant axial en Allemagne. Sa vitesse et sa capacité à attaquer les espaces ont posé beaucoup de problèmes à la défense adverse. » Le sélectionneur s'est montré satisfait d'affronter des adversaires de haut niveau, estimant que ce type de rencontres permet à son équipe de progresser et de mieux se préparer : « Le plus important était de se qualifie. Jouer contre des équipes fortes nous donne beaucoup de travail et nous aide à élever notre niveau. Nous allons aborder le Nigeria avec notre identité et la combativité nécessaire. » Concernant l'aspect médical, le sélectionneur a préféré rester prudent : « Le match a été très exigeant physiquement. Nous attendrons les examens médicaux pour en savoir plus sur l'état des joueurs, notamment Bennacer. » Petkovic a également évoqué le temps de récupération avant le choc face au Nigeria, conscient des contraintes mais déterminé à optimiser la préparation : « Notre équipe est homogène. Tous les joueurs que nous avons alignés sont à un bon niveau et ont répondu présents. Nous allons tout faire pour récupérer au mieux et permettre aux joueurs de reprendre des forces avant le prochain match. » Interrogé sur l'impact de Boulbina, Petkovic a tenu à mettre en avant le rôle important joué par l'attaquant : « Il a joué le rôle de joker. Il a bien combiné, reçu une très belle passe de Zerrouki et a su exploiter sa première occasion. Je suis satisfait quand les joueurs restent concentrés et efficaces devant le but. » Touché par le soutien du public, le sélectionneur a tenu à remercier les supporters, estimant que leur présence a joué un rôle important dans la performance de l'équipe : « Je remercie les supporters pour leur soutien. Cela booste les joueurs, augmente leur motivation et complique la tâche de l'adversaire.»

«ABORDER LES QUARTS DE FINALE AVEC LA MÊME DÉTERMINATION»

«Cette victoire et la manière dont nous avons géré les moments difficiles confirment le caractère de notre groupe. Nous avons une équipe capable de faire face aux situations les plus tendues et de créer la différence quand il le faut. Maintenant, nous devons rester concentrés, continuer à travailler et aborder les quarts de finale avec la même détermination et la même unité qui nous ont permis de franchir ce tour». Petkovic a ainsi mis en lumière l'équilibre entre talent individuel et cohésion collective, rappelant que la qualification n'est jamais le fruit du hasard mais bien d'une préparation rigoureuse, d'une stratégie bien pensée et d'une implication totale de tous les acteurs du groupe. Pour lui, l'Algérie possède les ressources pour aller loin dans ce tournoi, à condition de maintenir ce niveau d'exigence et de concentration dans les prochains rendez-vous.

TROISIÈME CLEAN SHEET POUR ZIDANE

Boosté par son père, Luca Zidane surprend

Sur les traces de la légende Rais M'Bolhi, l'un des artisans majeurs du sacre de l'Algérie à la Coupe d'Afrique des Nations 2019.





Photos A. Ryad/LJI

Grâce à sa présence rassurante et sa capacité à conserver sa cage inviolée dans les moments clés du tournoi, M'Bolhi avait marqué cette édition par un parcours exceptionnel : il avait gardé sa cage vierge lors des trois matchs de phase de groupes face au Kenya, au Sénégal et à la Tanzanie, avant de confirmer son niveau lors des phases à élimination directe avec un nouveau « clean sheet » contre la Guinée. Malgré les buts encaissés face à la Côte d'Ivoire en quart de finale et au Nigeria en demi-finale, M'Bolhi avait retrouvé toute sa solidité lors de la finale, où il n'a rien concédé face au Sénégal, permettant à l'Algérie de décrocher le titre et d'entrer dans l'histoire. Aujourd'hui, Luca Zidane reproduit ces mêmes indicateurs positifs : trois matchs disputés dans la compétition sans encaisser le moindre but depuis le début du tournoi. Cette performance renforce l'optimisme au sein du public et des observateurs sportifs algériens, qui voient déjà poindre la possibilité de revivre un scénario similaire à celui de 2019. Avec un bloc défensif discipliné et une cohésion de groupe remarquable, les « Verts » affichent un potentiel prometteur pour aller loin dans la compétition, soutenus par la solidité et la sérénité de leur gardien dans les moments décisifs. Au-delà de ses qualités techniques, le jeune gardien impressionne par son sang-froid et sa capacité à rester concentré dans les moments critiques. Ses performances jusqu'ici ont permis aux Verts de démarrer le tournoi sur des bases solides, avec un bilan défensif exemplaire et une confiance renouvelée dans le collectif. Les supporters algériens, eux, observent avec enthousiasme cette continuité générationnelle : voir un gardien de sa trempe émerger et reproduire les exploits d'un héros comme M'Bolhi alimente l'optimisme et l'espoir pour la suite de la compétition.

Présent en tribunes Zinédine Zidane a vibré devant la prestation des Fennecs. La légende du Real Madrid a laissé éclater sa joie sur le but décisif d'Adil Boulbina, inscrit en toute fin de prolongation et synonyme de qualification de l'Algérie pour les quarts de finale de la CAN 2025.

LES NOTES DES VERTS !

Zidane (7,5) : Aussi étrange que ça ne puisse paraître, il n'a pas eu énormément de travail à faire mais il l'a très bien fait, se montrant très rassurant avec les mains comme avec les pieds. Un excellent match !

Rafik Belghali (7,5) : Clairement sa meilleure prestation en Équipe Nationale. Intenable les trois quarts du match, il a multiplié les centres dangereux et a très bien défendu sur son couloir droit.

Aïssa Mandi (8) : Sur la lignée de ses dernières sorties, Mandi s'est montré intraitable, dur sur l'homme et toujours très bien placé. Un roc, un vrai.

Ramy Bensebaïni (8,5) : Il a joué une heure défenseur central et une heure latéral gauche et que dire de son match ! À l'exception d'une erreur en première période, il a été absolument impérial, rigoureux, incisif et appliqué.

Rayan Aït-Nouri (7,5) : Enfin un vrai bon match pour le latéral des Verts ! Toujours aussi brillant techniquement, il a constamment pris à défaut son vis-à-vis et a également bien défendu. Remplacé par Zineddine Belaïd (70›), tout simplement excellent et très utile sur les 50 minutes qu'il a pu jouer.

Ismaël Bennacer (7) : Sa première période avait été intéressante balle au pied mais il s'est arrêté dès le retour des vestiaires, touché aux ischio-jambiers. Sa CAN est peut-être déjà finie. Remplacé par Himad Abdelli (7, 48›) qui a eu du mal dans un premier temps avant de trouver le rythme et de beaucoup apporter, dans la récupération comme dans la construction du jeu.

Hicham Boudaoui (8) : Que dire de ses prestations ? Il est tout simplement monstrueux, présent absolument partout et courant de la même façon à la 12ème comme à la 105ème minute. Remplacé par Ramiz Zerrouki (114›) qui a trouvé d'excellentes ouvertures par la passe... dont une pour un certain Adil Boulbina.

Riyad Mahrez (4) : C'est le moins bon Algérien ce soir. Il n'a jamais su exister sur son côté et n'a pas non plus beaucoup contribué au repli défensif. Remplacé par Anis Hadj-Moussa (70›), qui n'aura pas forcément brillé mais qui aura davantage tenté.

Ibrahim Maza (7) : Pas aussi extraordinaire que lors des précédents matchs, le milieu de terrain offensif a néanmoins énormément couru, récupéré un grand nombre de ballons et s'est toujours montré disponible. Remplacé par Baghdad Bounedjah (83›), très utile par son profil comme toujours et qui aurait peut-être dû débuter la rencontre.

Farès Chaïbi (7,5) : Quelle débauche d'énergie ! Chaïbi n'a pas arrêté de presser, de déborder, de construire, de récupérer pendant 114 longues minutes, récitant une partition simplement admirable. Remplacé par Adil Boulbina (114›) qui est tout simplement entré dans l'histoire des Verts grâce à une frappe exceptionnelle qui finit en lucarne au bout des prolongations.

Mohamed Amine Amoura (7,5) : Lui aussi n'aura pas été aussi extraordinaire qu'à l'accoutumée, mais il est tellement généreux, tellement bon pour être constamment dangereux et constamment impliqué qu'il fallait encore saluer sa performance

CAN 2025 : les 4 affiches des quarts de finale... Que du lourd au programme !

RAREMENT un tableau final de la Coupe d'Afrique des Nations aura eu aussi belle allure sur le papier. Les affiches des quarts de finale de la CAN 2025 sont connues et tous les favoris

MALI-SÉNÉGAL

Ce derby entre voisins promet des étincelles. Les deux équipes sont toujours invaincues dans cette CAN. Mené au score à deux reprises, par la RDC (1-1) puis le Soudan en 8es de finale (3-1), le Sénégal a fait preuve de belles ressources mentales à chaque fois. Et que dire alors du Mali, qui a tenu tête au Maroc en poules (1-1) puis qui, en infériorité numérique, a égalisé à la 96e minute contre la Tunisie qu'il a sortie aux tirs au but (1-1, 3-2 tab).

CAMEROUN-MAROC

Pas forcément attendu à ce stade de la compétition au vu de son avant-CAN très agité, le Cameroun version David Pagou fait souffler un vent de fraîcheur sur cette édition. Après avoir tenu tête au tenant ivoirien (1-1), les Lions Indomptables ont surpris l'Afrique du Sud (2-1). Ils feront face à un Maroc toujours favori mais qui a souffert pour se défaire de la Tanzanie en 8es (1-0), orphelin d'Azzedine Ounahi mais porté par un énorme Brahim Diaz, meilleur buteur de cette CAN (4 buts).

ALGÉRIE-NIGERIA

Ce remake de la demi-finale de l'édition 2019, remportée par les Fennecs sur un superbe coup-franc de Riyad Mahrez, s'annonce des plus prometteurs. D'un côté, un Nigeria qui impressionne et qui a mis en pièces le Mozambique en 8es de finale (4-0) mais qui est secoué par la polémique autour de l'attitude de Victor Osimhen. De l'autre, une Algérie qui a également réalisé un 3 sur 3 en phase de groupes avant de tomber sur un os, la RDC, en 8es de finale, battue seulement à la 119e minute de la prolongation (1-0) sur un missile d'Adil Boulbina.

EGYPTE-CÔTE D'IVOIRE

Sans faire de bruit, l'Egypte se rapproche doucement mais sûrement d'un 8e titre record. Même s'ils ont douté, les Pharaons ont écarté le Bénin en prolongation (3-1 ap) et s'avèrent toujours aussi difficiles à manœuvrer. En face, la Côte d'Ivoire, portée par un Amad Diallo étincelant, est sorti indemne d'une phase de groupes très disputée avant de faire très forte impression face au Burkina Faso en 8es (3-0).

LE PROGRAMME DES QUARTS DE FINALE DE LA CAN 2025

Mali-Sénégal, vendredi 9 janvier, 17h, à Tanger
Cameroun-Maroc, vendredi 9 janvier, 20h, à Rabat
Algérie-Nigeria, samedi 10 janvier, 17h, à Marrakech
Egypte-Côte d'Ivoire, samedi 10 janvier, 20h, à Agadir

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MOSTAGANEM
DAIRA DE KHEIR-DINE
COMMUN E D4AIN BOUDINAR
NIF APC : 0984 272 89000519

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 03/2025

Le président de l'APC d'Ain Boudinar, wilaya de Mostaganem, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigencve de capacités minimales pour la réalisation des travaux suivants :

« REALISATION RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC AU NIVEAU COMMUNE AIN-BOUDINAR » séparé en deux (02) lots :

- ***LOT 01 : REALISATION RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC A TRAVERS COMMUNE AIN-BOUDINAR.***
- ***LOT 02 : REALISATION RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC A DAS SI BENHAMOU VERS CHEMIN WILAYA N° 07 SUR 2200 ML***

Le Dossier de cahier des charges est a retiré par le soumissionnaire ou le candidat ou par leur représentant dès la parution du présent avis d'appel d'offres auprès de la page officielle de la commune de Ain-Boudinar.

- Les soumissionnaires doivent respect les conditions d'éligibilité suivant:

- Certificat de qualification et classification en cours de validité **catégorie Trois (III) et plus, activité principale Travaux Publics + Code éclairage .–(4272/347)».**

-Avoir réalisé au moins un projet de réalisation par ses propres moyens, au moins un projet de travaux Public ou Eclairage Public.

- Avoir une moyenne du chiffre d'affaire des 03dernières années dernier (2022-2023-2024)supérieur ou égale à **10.000.000,00** DA

A- Le Dossier De Candidature :

01- La déclaration de candidature signée et paraphé
02- Déclaration de probité à remplir signée et paraphé
03- Le certificat de qualification et classification professionnelle activité principale en **travaux publics Catégorie Trois (III) et plus**
04-Etat de liste des moyens matériels à mettre sur chantier dûment justifiés par des copies de carte grise ou récépissé avec des attestations d'assurances valides à la date d'ouverture des plis.
05- Etat de liste des moyens Humains à mettre a la disposition du chantier dûment justifié par des copies de diplôme avec l'état des mouvements de salariés valide a la date de l'ouverture des plis.
06- Copie du registre de commerce Electronique
07- Le statut de l'entreprise morale dans le cas échéant
08- Copie du numéro d'identification fiscale **(N.I.F).**
09- Bilan financier des Trois (03) dernières années(2022-2023-2024) visé par les services des impôts territorialement compétent.
10- - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
11- Extrait de rôle moins de trois mois comportent toutes les Taxes d'impositions
12- Copie des attestations de mise à jour **(CNAS – CASNOS - CACOBATPH)**
13- Référence bancaire ou attestation de solvabilité bancaire récente

B) Offre Technique

01- La déclaration à souscrire dûment renseignée datée et signée
02- Un mémoire technique justificatif
03- Le cahier des charges dûment paraphée portant a la dernière page, la mention manuscrite (Lu et accepté)
04- L'instruction au soumissionnaire dûment paraphée portant a la dernière page, la mention manuscrite **(Lu et accepté)**

C) Offre financière

01- Lettre de soumission dûment renseignée datée et signée
02- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé
03- Le détail estimatif et quantitatif dûment rempli et signé

Le dossier de candidature ,l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparés et cachetés, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet D'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature »,«offre technique» ou « offre financière »,selon cas .ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, déposée auprès du bureau de secrétariat général (siège A.P.C) l'enveloppe extérieure doit être adressée à :

« Monsieur le Président de L'A.P.C de Ain-Boudinar»

et ne comportera que la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONALE AVEC EXIGENCE DE CAPACITÈS MINIMALES SOUMISSION A NE PAS OUVRIR Opération N°: 03/2025

COMMUNE DE AIN-BOUDINAR

REALISATION RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC AU NIVEAU COMMUNE AIN-BOUDINAR » séparé en deux (02) lots :

- ***LOT 01 : REALISATION RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC A TRAVERS COMMUNE AIN-BOUDINAR.***
- ***LOT 02 : REALISATION RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC A DAS SI BENHAMOU VERS CHEMIN WILAYA N° 07 SUR 2200 ML***

Les offres devront être déposées au niveau du bureau des marches de la commune d'Ain-Boudinar dans un délai **de 08 jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse langue nationale et langue étranger.

La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres **À 10:00 h** .Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal.la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de **03 mois.**
Le présent avis d'appel d'offres tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 08/01/2026 / ANEP 2631000130**

Agence Nationale De l'Amélioration
et Du Développement Du Logement
Direction Régionale d'Alger Est
BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS ALGER

AADL وكالة عدل

الوكالة الوطنية لتحسين السكن و تطويره
المديرية الجهوية للجزائر العاصمة شرق
الصندوق البريدي 62 سعيد حمدين بئر مراد رايس
الجزائر

NIF : 000016001405697
Adresse : BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS -ALGER
PROGRAMME : LOGEMENTS LOCATION-VENTE
Réf :...../DRAE/AADL/2026

INVITATION DES CANDIDATS PRESELECTIONNES AU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT (MAITRISE D'ŒUVRE) N°178/DRAE/AADL/2025

Projet : Etude et suivi de la réalisation des 40 Logements Promotionnels Aides (LPA) + Promotionnels Libre avec locaux à usage Commercial et Professionnel y compris les Travaux de Viabilisation « Réseaux Tertiaires » au site LATRECHE, Commune de TIDJELABINE, Wilaya de BOUMERDES Programme Logements Promotionnels Aides-

Conformément aux dispositions de l'article 3.1.1.5.1 de la décision N°42/DG/AADL/2017 du 27/04/2017 régissant la passation des marchés de l'agence national et du développement du logement (AADL/DRAE), porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participés au concours national d'architecture restreint (MAITRISE D'ŒUVRE) **N°178/DRAE/AADL/2025 paru dans les quotidiens nationaux «le jeune indépendant et alger 16» 11/11/2025 et 02 presses électronique «TARIQNEWS et sabqpress» du 12/11/2025** , que les candidats présélectionnes sous citées :

N°	Bureaux d'études	Observation
01	GROUPEMENT EL KAFAA (SAILA SALEM+ARIBI TAYEB+TAHOUNZA BACHIR)	Pré-qualifié
02	BET DJOUDI LAKHDAR	Pré-qualifié
03	GROUPEMENT EL MIAAMAR (RAHMANI MOHAMED+KARI DJAMEL)	Pré-qualifié
04	GROUPEMENT NEW ALGERIA (ROUABAH RAZQI+CHERQUI ANTAR)	Pré-qualifié
05	GROUPEMENT ELRIMAL (ZERIG SEID+NECHE MOHAMED)	Pré-qualifié
06	BET BATIR SEDAOUI	Pré-qualifié
07	BET KRID OUASSILA	Pré-qualifié
08	STUDIO ARCHITECTURE TOUILEB	Pré-qualifié
09	CHERRARA MOHAMED	Pré-qualifié

Sont invitées à remettre les plis de l'offre technique, de la prestation et de l'offre financière dans les délais requis à l'adresse ci- après :

Direction Régionale d'Alger Est de l'AADL
Sis à BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS ALGER

La durée de préparation des offres est fixée :
21 jours pour l'offres technique, l'offre de prestation et l'offre financière ; à compte de la première parution de la publication.
L'offre technique, l'offre de prestation et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetés, portant les montions ci-après :
La dénomination du soumissionnaire, l'objet du concours, le numéro du concours ainsi que la mention « offre technique », « offres de prestations » et « offres financière » selon le cas.

Ces enveloppes doivent être mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme qui porte l'objet du concours ; le numéro du concours et la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».
La date et l'heure limite de dépôt de l'offre correspond au dernier jour de la durée de leur préparation le vingtième (21ème) jour à 12h00 mn, cette date est tacitement reportée au premier (1er) jour ouvrable au cas où cette date coïncide avec les jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux.
Les plis des prestations ne sont ouverts qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques l'ouverture des plis des prestations n'est pas publique. Les plis des offres financières ne sont ouverts qu'après que le jury aurait clôturé les travaux.
L'ouverture s'effectuera au siège du maitre de l'ouvrage indique ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à quatorze (14h.00).

Le Jeune Indépendant **du 08/01/2026 / ANEP 2616000482**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DELA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS

NIF : 41 000 20000 16085

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Aménagement et de la Restructuration des Quartiers de la Wilaya d'Alger informe l'ensemble des entreprises ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale, concernant le projet suivant : **TRAVAUX DE CONFORTEMENT DES ALLEES PIETONNE SOUS ARCADES DE LA RUE ZIGHOUT YOUCEF ET LA RUE ABANE RAMDANE – ALGER CENTRE.** Repartis en 07 lots : **LOT N° 01 : Allées:** piétonne rue Zighoutyoucef : du 02 au 06 rue Zighoutyoucef, **LOT N° 02 : Allées:** piétonne rue Zighoutyoucef : du 09 rue Zighoutyoucef au 05 Rue Amrouche, **LOT N° 03 : Allées:** piétonne rue Zighoutyoucef : du 21 au 27 rue Zighoutyoucef, **LOT N° 04 : Allées:** piétonne rue Zighoutyoucef : du 28 au 30 rue Zighoutyoucef, **LOT N° 05 : Allées:** piétonne rue AbaneRamdane : du 20 au 30 rue AbaneRamdane, **LOT N° 06 : Allées:** piétonne rue AbaneRamdane : du 04 au 14 rue AbaneRamdane, **LOT N° 07 : Allées:** piétonne rue AbaneRamdane : du 02 au 04 rue Ksentini, Paru dans le BOMOP et dans les quotidiens nationaux suivants: LE JEUNE INDEPENDANT en date du 08/10/2025 et اخبار الوطن en date du 08/10/2025 ALGERIE 54 09/10/2025 et la partie news 09/10/2025 , la commission a attribué le projet de marché provisoirement aux l'entreprises citées ci-dessous, selon les critères d'évaluation des offres prévues au cahier des charges.

Entreprise / NIF	lots	Note obtenue	Montant de l'offre en TTC	Montant corrigé de l'offre en TTC	Délai de réalisation	Observation
/	Lot 01	/	/	/	/	Infructueux
/	Lot 02	/	/	/	/	Infructueux
/	Lot 03	/	/	/	/	Infructueux
/	Lot 04	/	/	/	/	Infructueux
ETB ZAOUI HOCINE NIF : 797319039008901	Lot 05	47	25 215 400.00 DA	/	06 mois	Offre unique
/	Lot 06	/	/	/	/	Infructueux
/	Lot 07	/	/	/	/	Infructueux

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres sont invités de se rapprocher des services de la Direction de

l'Aménagement et de la Restructuration des Quartiers au plus tard **trois (03) jours** à compter de la première parution de cet avis.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours dans les **dix (10) jours** à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Alger.

Le Jeune Indépendant **du 08/01/2026 / ANEP 2616000487**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE D'ORAN
DIRECTION GENERALE
DEPARTEMENT DE MAITRISE D'OUVRAGE
N°:..... DMO /D.G/2025

وزارة السكن و العمران و المدينة والتهيئة العمرانية
ديوان الترقية و التسيير العقاري لوهران
المديرية العامة
دائرة التحكم في إنجاز المشاريع
الرقم: د.ت.ع.م/ م.ع/2025 .

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public notamment l'article 149 et 152.
- Vu l'arrêté ministériel du 28/03/2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication.
- Vu le marché N° 39/2025 du 29/06/2025 conclu entre L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran, dont le siège sociale sis à 08 place Boudali Hasni (ex : Kleber) - Sidi el Houari Oran et l'entreprise KETTAF MOHAMED YASSINE, sis Hai Khemisti Local N°09 Commune de SIG Wilaya de Mascara Portant la Réalisation des 250 logements publics en tout corps d'état y compris travaux de viabilisation tertiaire à la commune de messerghine daïra de boutelilis.
- Vu l'ODS N° 110/2025 du 29/06/2025 Prescrivant le démarrage des travaux et la notification du marché.
- Considérant le consommation de six (06) mois sur deuze (12) mois du délai d'exécution du Marché, soit un taux de 50%, alors que le taux d'avancement physique ne dépasse pas 05%.
- Vu la correspondance de l'OPGI d'Oran à l'entreprise KETTAF MOHAMED YASSINE n° 4001 du 19/10/2025 notifiée à l'entreprise en date du 21/10/2025 concernant la mise en demeure pour le retard de réalisation.
- Vu les différents constats au niveau du chantier avec la présence des représentants de l'OPGI d'Oran et du Bureau d'études chargé du suivi du projet « RIAD Bouras » et par les quels il a été constaté le retard de réalisation.
- Considérant le non respect du planning d'exécution contractuel inséré dans le Marché.

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) d'Oran, adresse la 1ère Mise en demeure à l'entreprise KETTAF MOHAMED YASSINE, dont le siège social sis Hai Khemisti Local N°09 Commune de SIG Wilaya de Mascara pour :

- Le non respect du planning contractuel relatif aux travaux de terrassement et de préparation du site
- Renforcer le chantier en tout moyen notamment par la main d'œuvre qualifiée, le matériel et d'approvisionner le chantier en matériaux de construction nécessaires.
- prolonger les horaires de travail en adoptant le système (02x 08 heures) y compris les jours de repos.
- Remettre à l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran dans un délai de trois (03) jours à compter de la date de publication de la présente mise en demeure un planning de redressement pour l'exécution des travaux.

Un délai de huit (08) jours est accordé à l'entreprise pour l'exécution de ces recommandations.

En cas de non-exécution des recommandations objet de cette mise en demeure, les mesures coercitives prévues par le marché susvisé seront appliquées.

Le Jeune Indépendant **du 08/01/2026 / ANEP 2631000220**

Ministère De La Santé

Direction De La Santé Et De La Population de la Wilaya De Mascara

Etablissement Hospitalier Spécialise En Rééducation Et De Réadaptation Fonctionnelle De Bouhanifia

Mise En Demeure N° 01

• Vu Le Décret Présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public L'article N°149.

• Vu Le Contrat N° 07 lot N° 05 **Consommable Non Tissu** Par Le Contrôleur Financier Sous Le N° 2585 En Date Du : 08/05/2025

• Vu l'engagement de délai de livraison de 24 vingt quatre heurs.

• Vu ODS N°: 08 Du : 11/06/2025

• Vu le bon de commande N°: 01 Du : 18/06/2025

Nous, en tant que direction de L'etablissement Hospitalier Specialise En Reeducation Fonctionnelle « De Bouhanifia » mettons Le Fournisseur **Eurl Sterilab:** Salle Omnisports Khettab Charef N003-27000 Mostaganem. Titulaire du registre de commerce **N°.14 B 0783452 27/00**

En situation d'excuse. Concernant. Non-respect des engagements contractuels. Approvisionnement de l'etablissement pour :

1. Cuves Pour Automate De Biochimie
2. Embout Pour Canne
3. Embout Pour Tripode

En conséquence, si vous ne répondez pas à cette excuse dans les 48 heures à compter de la première parution du présent avis, des mesures juridiques appropriées seront prises à votre encontre conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant **du 08/01/2026 / ANEP 2631000245**

Devenir invisible sur Internet, en finir avec un mythe qui s'accroche encore et toujours

Masquer son IP, naviguer avec Tor, utiliser un VPN, effacer ses traces en ligne… L'illusion d'une invisibilité totale séduit autant qu'elle entretient les fantasmes, mais la réalité est tout autre.

L'idée d'échapper aux regards en ligne fascine depuis les débuts du web. À mesure que grandissent les inquiétudes sur la surveillance étatique, la collecte publicitaire ou les cyberattaques, la quête d'invisibilité numérique est devenue un marché florissant, et les solutions promettant de « disparaître » du radar se multiplient. Pourtant, cette promesse est trompeuse. Personne n'est invisible sur Internet et l'anonymat absolu n'existe pas, même pour les internautes les plus aguerris. On peut compliquer le suivi grâce à des outils comme Tor ou un VPN fiable tel que Proton VPN, rendre la collecte plus coûteuse et limiter l'exposition, mais les données circulent, s'agrègent, s'analysent, quoi que vous fassiez pour l'empêcher.



Masquer son IP, un premier pas essentiel mais pas suffisant

Cacher son adresse IP est souvent le premier réflexe pour qui veut se faire discret en ligne. Cette suite de chiffres identifie le réseau auquel vous êtes connecté et permet de localiser un appareil ou de l'associer à une activité. Un VPN bien choisi, un proxy HTTPS ou le réseau Tor peuvent brouiller cette information en substituant une autre IP à la vôtre. Vu de l'extérieur, votre trafic semble provenir d'un serveur distant, et non de votre box Internet ou de votre smartphone. Pour un fournisseur d'accès à Internet, un administrateur réseau ou certains services web, ce simple décalage suffit à rompre le lien direct entre votre identité réelle et votre activité en ligne.

Mais l'IP n'est qu'une des nombreuses informations utilisées pour vous identifier. Les sites et plateformes disposent aujourd'hui de méthodes de reconnaissance bien plus sophistiquées. Le fingerprinting, par exemple, consiste à dresser la carte d'identité technique de votre appareil et de votre navigateur : taille et résolution de l'écran, polices installées, version du système d'exploitation, extensions actives, fuseau horaire, configuration audio et vidéo… En combinant ces éléments, un site peut obtenir une « empreinte » presque aussi unique qu'une empreinte digitale, un genre de signature personnelle qui lui permet de suivre un internaute d'une session à l'autre, même s'il est caché derrière un VPN.

À cela s'ajoutent les cookies et autres identifiants persistants, que les bloqueurs publicitaires ou les navigateurs axés sur la confidentialité atténuent sans jamais les éliminer complètement. Certains services combinent aussi des signaux comportementaux plus subtils : la façon dont vous tapez, vos horaires de connexion, vos habitudes de navigation. Les géants du web excellent à recouper ces informations pour reconstruire un profil très précis. Changer d'IP, aussi utile soit-il, ne suffit donc pas à déjouer ces corrélations, surtout lorsque ces acteurs croisent localisation, historique d'achats et activité sociale.

L'anonymat total, une ambition séduisante mais impraticable

De nombreux guides promettent une disparition complète du radar grâce à des pratiques radicales : naviguer exclusivement sur Tor, faire tourner des machines virtuelles jetables, chiffrer chaque échange, nettoyer les métadonnées de tous les fichiers partagés, multiplier les adresses mail temporaires.

Ces stratégies compliquent la tâche des pisteurs, mais aucune ne suffit à effacer vos traces numériques.

Les FAI conservent des journaux de connexion dans la plupart des pays, souvent sous l'effet d'obligations légales. On l'a vu, les grandes plateformes croisent tout ce qu'elles peuvent, les moteurs de recherche analysent chaque requête pour affiner les centres d'intérêt, et les régies publicitaires exploitent des empreintes techniques presque impossibles à masquer sans dégrader fortement l'expérience utilisateur.

Et même les outils pensés pour l'anonymat ont leurs limites. Tor, par exemple, protège bien contre l'analyse de trafic simple mais reste vulnérable face à des acteurs capables d'observer plusieurs points du réseau. Ses nœuds d'entrée et de sortie peuvent être surveillés, et une corrélation entre trafic entrant et sortant suffit parfois à remonter jusqu'à l'utilisateur. Les attaques ciblant les navigateurs ou les systèmes d'exploitation peuvent aussi compromettre la protection offerte. Sans compter que la moindre erreur humaine – se connecter à un compte personnel, réutiliser un identifiant, télécharger un fichier sans précaution – réduit à néant tous les efforts.

L'impression d'être « invisible » vient surtout du fait que la surveillance est silencieuse. Aucune alerte ne s'affiche quand un tracker publicitaire ajoute votre profil à une base de données ou quand votre FAI consigne vos connexions. Mais ces informations circulent bel et bien, et finissent par s'agréger.

Le VPN, un outil central à intégrer dans une stratégie de protection globale

Face à cette complexité, le VPN reste l'un des moyens les plus accessibles pour reprendre le contrôle de ses connexions et constitue souvent l'une des étapes les plus simples à déployer pour améliorer sa confidentialité.

Il établit un tunnel chiffré entre votre appareil et ses serveurs, faisant transiter votre trafic par un intermédiaire sécurisé qui empêche votre fournisseur d'accès de voir les sites que vous consultez et masque votre adresse IP réelle aux services que vous visitez. Sur un réseau Wi-Fi public, il empêche aussi qu'un tiers exploitant des failles locales puisse espionner votre trafic ou intercepter des données non sécurisées.

Le VPN ne remplace toutefois pas toutes les autres mesures de confidentialité.

Il ne supprime ni les cookies persistants, ni l'empreinte technique laissée par votre appareil, ni les informations que vous communiquez volontairement aux services en ligne. Certains fournisseurs ajoutent des fonctions comme le blocage de traqueurs ou de publicités, mais cela reste un complément. Le VPN doit donc être considéré comme un élément essentiel d'un ensemble plus large de pratiques de sécurité, à compléter par un navigateur bien configuré, une gestion rigoureuse des identifiants, des mises à jour régulières et des réflexes simples pour limiter les fuites de données.

Le choix du fournisseur reste par ailleurs déterminant. Opter pour un fournisseur transparent, audité par des tiers indépendants et appliquant une vraie politique de non-conservation des logs permet de s'assurer que l'outil censé protéger vos connexions ne devienne pas lui-même une source de risque. Sur un marché où les promesses marketing sont parfois exagérées, la crédibilité et la rigueur technique comptent autant que les fonctionnalités mises en avant.

Proton VPN, un choix sûr pour renforcer son niveau de confidentialité

Parmi les meilleurs VPN que nous avons testés, Proton VPN s'est forgé une réputation solide en refusant les promesses creuses et en misant sur la transparence. Issu des mêmes labos que Proton Mail – longtemps refuge pour journalistes et militants soucieux de protéger leurs échanges – le service a été pensé dès le départ pour celles et ceux qui veulent garder la main sur leurs données. Il applique une stricte politique de non-conservation des logs, régulièrement vérifiée par des audits indépendants, dont le plus récent a été conduit en août dernier.

Son architecture Secure Core, avec des serveurs installés dans des juridictions protectrices comme la Suisse, la Suède ou l'Islande, apporte une protection supplémentaire contre l'analyse de trafic. Le chiffrement repose sur des standards éprouvés (AES-256, protocoles WireGuard et OpenVPN), et l'ensemble du client est largement open source, permettant à la communauté de vérifier son intégrité.

Côté protection active, Proton VPN propose un kill switch fiable pour éviter toute fuite de trafic hors tunnel et une protection DNS intégrée qui empêche les requêtes de s'échapper vers des serveurs non sécurisés. Son bouclier NetShield bloque les publicités intrusives, les cookies tiers, les traqueurs, les logiciels malveillants et inclut un filtre anti-phishing. Un vrai gain en confort et en confidentialité, notamment pour celles et ceux qui veulent limiter le profilage publicitaire sans multiplier les outils.

L'entreprise reste aussi très engagée dans la défense d'un Internet ouvert. Proton maintient un observatoire de la censure qui documente en temps réel les restrictions d'accès à travers le monde et déploie régulièrement de nouveaux serveurs gratuits dans les régions confrontées à des vagues de blocage.

La version gratuite du VPN peut également être utilisée sans inscription obligatoire, limitant encore les données partagées avec le fournisseur.

En combinant transparence, sécurité technique et engagement pour un Internet ouvert, Proton VPN ne promet pas l'anonymat parfait, mais fournit une protection solide et vérifiable contre la surveillance, le profilage publicitaire et les fuites de données.

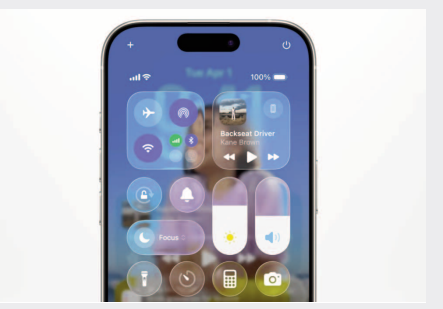
iOS 26 : la nouvelle interface Liquid Glass ruine-t-elle votre batterie ?

Depuis son arrivée, l'interface Liquid Glass d'iOS 26 est accusée de vider les batteries à vitesse grand V. Pourtant, des tests poussés révèlent que ce procès en sorcellerie n'était peut-être qu'une tempête dans un verre d'eau.

Le nouveau design translucide d'Apple a fait couler beaucoup d'encre et a surtout fait naître une angoisse chez les utilisateurs : faut-il choisir entre un bel affichage et une autonomie décente ? La crainte était simple, ces jolis effets de transparence devaient forcément avoir un coût énergétique. Le verdict, sans appel, vient de tomber et risque de calmer bien des esprits.

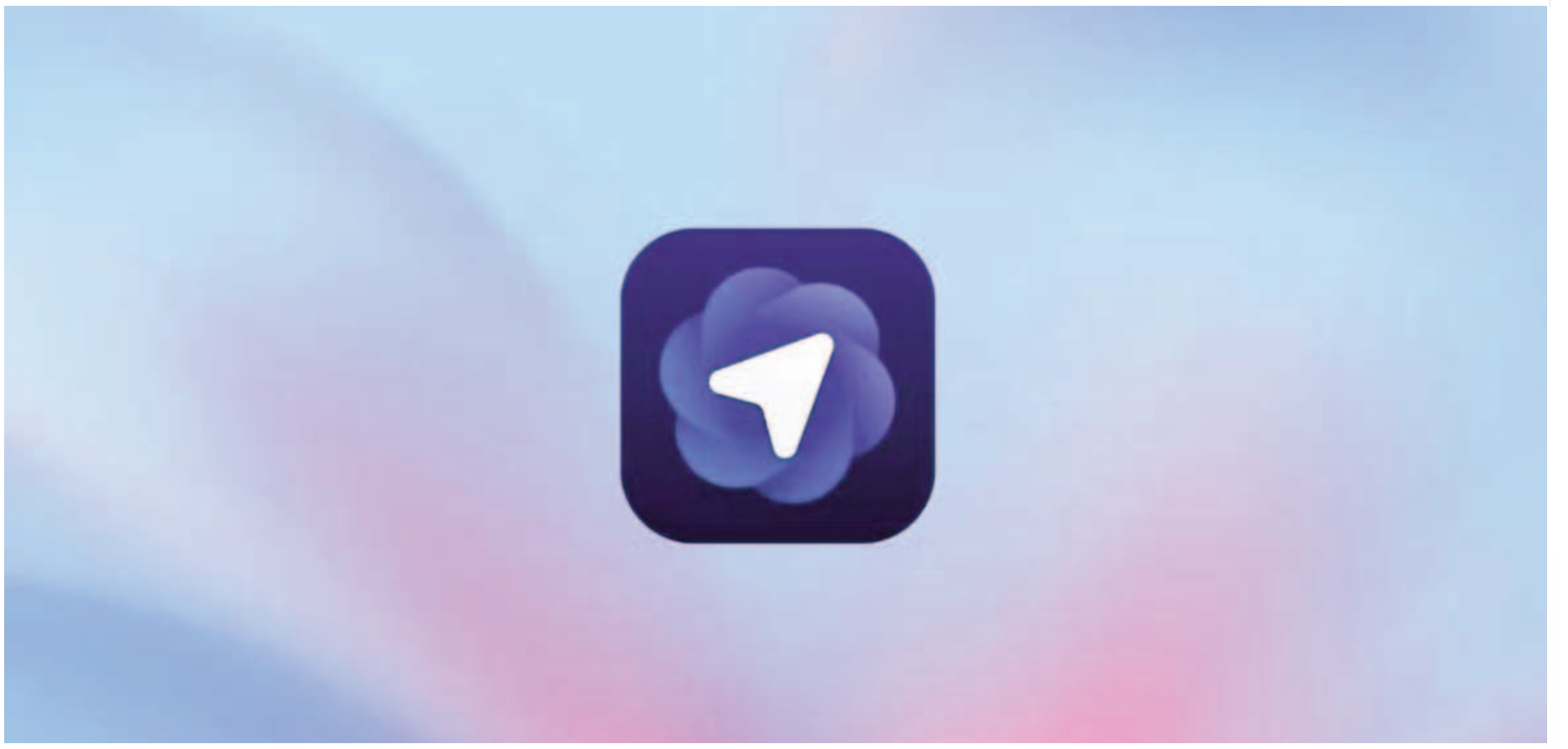
Le grand frisson pour… pas grand-chose

Des experts un peu tatillons se sont penchés sur la question avec un iPhone 17 Pro Max flambant neuf. Ils ont comparé le mode totalement transparent au nouveau mode teinté, censé être plus sobre. Le résultat ? Pratiquement aucune différence. Après des heures de tests rigoureux, la consommation ne varie que d'un minuscule pourcent, une miette insignifiante dans la journée d'un téléphone.



En réalité, ces effets visuels sont une promenade de santé pour les puces modernes d'Apple. Activer ou non la transparence ne change donc rien à l'affaire, sauf pour le plaisir des yeux. Le choix entre un aspect cristallin ou plus opaque relève purement de l'esthétique, sans conséquence sur votre précieux pourcentage de batterie.

Alors, au lieu de vous escrimer dans les réglages de transparence, concentrez-vous sur ce qui marche vraiment. Le bon vieux mode économie d'énergie, la baisse de la luminosité ou encore le passage au mode sombre sur les écrans OLED restent vos meilleurs alliés. Laissez donc Liquid Glass tranquille, il n'a rien fait à votre batterie. Promis.



OpenAI prévoit déjà des évolutions pour son navigateur Atlas

Contre la domination de Google et Microsoft sur les navigateurs, OpenAI s'efforce de rattraper rapidement son retard.

Un jour seulement après le lancement de ChatGPT Atlas, son navigateur web gratuit basé sur son célèbre chatbot, OpenAI promet déjà une série de mises à jour pour améliorer l'expérience utilisateur et renforcer sa compétitivité face aux géants de la technologie qui dominent depuis longtemps le secteur de la recherche en ligne.

« Nous nous concentrons vraiment sur la création du meilleur produit pour vous tous, et depuis son lancement, l'équipe s'est investie à fond pour l'améliorer », a écrit Adam Fry, chef de produit chez OpenAI. Son commentaire s'accompagnait d'une liste décrivant des « problèmes à très court terme » que l'entreprise allait « corriger dans les semaines à venir ».

(la société mère a intenté une action en justice contre OpenAI en avril 2025, l'accusant d'avoir enfreint ses droits d'auteur lors de la formation et de l'exploitation de ses systèmes d'IA.)

Cela donne un aperçu des développements techniques auxquels les utilisateurs peuvent s'attendre et de l'évolution probable du nouveau navigateur au fil du temps.

ChatGPT permet désormais aux parents de restreindre le contenu et les fonctionnalités pour les adolescents

Que contient la liste des correctifs post-lancement ?

Le troisième élément de la liste de Fry, par exemple, est la « prise en charge multiprofil ». Il s'agit probablement d'une option permettant aux utilisateurs de créer des profils distincts, chacun avec ses propres paramètres, son historique de navigation et ses applications associées. Des navigateurs concurrents comme Chrome et Safari proposent déjà cette fonctionnalité.

L'IA génère désormais plus de 50% des nouveaux contenus en ligne, selon cette étude

OpenAI compte aussi améliorer la personnalisation des suggestions dans Atlas, un projet sur lequel l'entreprise travaille pour l'ensemble de ses outils d'IA :

les entraîner à générer des résultats spécifiquement adaptés aux préférences de chaque utilisateur. C'était l'une des corrections techniques promises par le PDG de l'entreprise, Sam Altman, pour GPT-5, à la suite des débuts décevants de ce modèle en août dernier. La liste de Fry comprend plusieurs éléments relatifs aux capacités d'agent d'Atlas. Le navigateur propose actuellement un « mode agent » expérimental pour les abonnés ChatGPT Plus et Pro, qui lui permet de consulter l'historique de navigation d'un utilisateur et d'exécuter de manière autonome des tâches web complexes, telles que la recherche d'options de vol sur des sites de voyage, la rédaction de courriels ou la préparation d'une commande en ligne.

Par exemple, il a indiqué que l'entreprise allait « améliorer le sous-déclenchement de ChatGPT grâce au mode agent », c'est-à-dire la capacité du système à utiliser automatiquement le mode agent lorsque cela constitue une réponse appropriée à une demande utilisateur.

Il a également indiqué que les futures versions d'Atlas incluraient des animations plus détaillées du raisonnement par chaîne de pensée pour le mode agent, permettant aux utilisateurs d'évaluer précisément comment le système atteint un résultat donné.

Fry ajoute que son équipe est ouverte à recevoir davantage de suggestions des utilisateurs pour améliorer Atlas, et que d'autres correctifs impliquant des partenaires tiers sont prévus, mais qu'il n'est pas en mesure d'en faire état.

Le chatbot d'assistance d'OpenAI ignore totalement le fonctionnement de ChatGPT

Un nouvel avenir pour les navigateurs

Atlas représente un défi direct pour Google, Microsoft et Apple, les géants de la technologie qui dominent depuis longtemps le secteur de la navigation en ligne.

OpenAI espère pouvoir vendre un nouveau modèle de navigation web, fondamentalement différent du paradigme auquel nous sommes habitués depuis des décennies, basé sur la saisie de requêtes dans une barre de recherche et l'affichage d'une longue liste de liens internet.

D'autres entreprises, comme Perplexity et Atlassian, s'attaquent également à ce modèle de navigateur traditionnel avec leurs propres navigateurs web, intégrant l'IA au cœur de leurs systèmes.

La dernière mise à jour de Windows 11 introduit une refonte du menu Démarrer

DÉSORMAIS disponible pour les utilisateurs Insider de Windows 11, cette mise à jour vise à rendre le menu Démarrer plus convivial et plus flexible.

Je n'aime pas le menu Démarrer de Windows 11. Je le trouve lourd, peu flexible et tout simplement insipide. C'est pourquoi j'utilise un substitut du menu Démarrer, notamment Start11 de Stardock, sur mon PC principal.

J'utilise toujours le menu Démarrer sur mes machines virtuelles Windows 11. Pour celles-ci, j'espère que Microsoft corrigera certains défauts et imperfections. Cela semble être l'objectif d'une nouvelle mise à jour.

Déployée progressivement pour les utilisateurs de Windows 11 Insider, elle propose enfin un menu Démarrer repensé. Dans un article de blog, Microsoft indique que ce nouveau menu vous permettra d'accéder à vos applications plus rapidement et plus facilement, afin que vous puissiez trouver ce dont vous avez besoin plus facilement. Des modifications ont également été apportées à l'Explorateur de fichiers et à la barre des tâches.

Menu Démarrer

Pour commencer, la section « Tous » apparaît directement sur la page principale du menu Démarrer, au lieu d'être une zone distincte à laquelle vous devez accéder en la sélectionnant. Elle est également déroulante : vous pouvez donc simplement faire défiler l'écran pour afficher toutes vos applications. Au lieu de vous limiter à une liste alphabétique des applications installées, le nouveau menu permet de basculer entre la vue par catégories et la vue en grille. Avec la vue par catégories, vos applications sont classées par type dans des dossiers. Avec la vue en grille, vos applications sont à nouveau classées par ordre alphabétique, mais avec plus d'espace horizontal pour une meilleure visibilité. Choisissez l'une ou l'autre vue et le menu Démarrer mémorisera votre choix.

Le menu remanié s'adapte également à la taille de votre écran. Sur un écran plus grand, vous pouvez voir davantage d'applications épinglées, d'applications recommandées et de catégories. Vous pouvez également développer ou réduire les sections Épinglées et Recommandées selon vos préférences.

De plus, un nouveau volet pour Lien avec Windows vous permet d'accéder aux appels et aux messages sur votre iPhone ou téléphone Android connecté. Si cela ne vous intéresse pas, vous pouvez facilement masquer ce volet.

Explorateur de fichiers

Outre le menu Démarrer, l'Explorateur de fichiers bénéficie également de quelques ajustements. La page d'accueil de l'Explorateur de fichiers affiche désormais les fichiers recommandés pour les comptes Microsoft et les comptes locaux. Si cette option est activée, cette zone affichera les fichiers que vous utilisez fréquemment, les fichiers que vous avez récemment téléchargés ou les fichiers que vous avez ajoutés à la galerie de l'Explorateur de fichiers. Si vous préférez ne pas voir cela, vous pouvez facilement le désactiver.

En survolant un fichier dans l'Explorateur de fichiers, vous verrez apparaître des commandes telles que « Ouvrir l'emplacement du fichier » et « Demander à Copilot ». Initialement, cette option sera disponible uniquement pour les comptes Microsoft personnels, mais sera bientôt étendue aux comptes professionnels et scolaires.

Barre des tâches

La barre des tâches de Windows bénéficie de quelques modifications.

L'icône de la batterie dans la barre d'état système affiche désormais différentes couleurs pour indiquer l'état de charge. Une icône verte signifie que votre PC est en charge et en bon état. Une icône jaune indique que la batterie est à 20 % ou moins. De plus, vous pouvez activer une option pour afficher le pourcentage de batterie dans la barre d'état système. Survoler l'icône d'une application ouverte dans la barre des tâches affichera un nouveau bouton « Partager avec Copilot ». Ce bouton active Copilot Vision, qui peut analyser le contenu du fichier et répondre à des questions. Vous ne souhaitez pas voir ce bouton ? Vous pouvez facilement le désactiver dans les paramètres de la barre des tâches.

Avec la dernière mise à jour, Microsoft a rendu encore plus difficile le choix d'un compte local lors de l'installation de Windows 11. Mais au moins, vous pouvez désormais nommer votre dossier utilisateur par défaut. Auparavant, Windows choisissait automatiquement un nom de dossier en fonction de votre nom d'utilisateur, ce qui n'était pas toujours idéal.

Notre température corporelle baisse quand nous regardons d'autres personnes mettant leurs mains dans l'eau froide !

LES CHERCHEURS de l'université de Sussex, en Angleterre, ont découvert un nouveau phénomène qui l'ont nommé « contagion de la température ». En effet, regarder une autre personne frissonner peut faire baisser notre propre température corporelle. Les volontaires qui ont participé a l'étude ont subi une chute simultanée de la température de leurs propres mains quand ils ont regardé des vidéos d'acteurs plongeant leurs mains dans l'eau glacée. Selon le neuroscientifique Neil Harrison, de l'Université de Sussex, le fait de regarder des personnes dans des conditions extrêmes déclenche un sentiment d'empathie.

« Nous croyons que ce mimétisme de la réponse corporelle des gens nous aide à comprendre comment ils se sentent », a-t-il déclaré.

« Imiter une autre personne est censé nous aider à créer un modèle interne de leur état physiologique que nous pouvons utiliser pour mieux comprendre leurs motivations et comment ils se sentent ».

« Les humains sont des créatures profondément sociales et le succès des humains résulte de notre capacité à travailler ensemble dans des communautés complexes.

Un suédois a tenté de fractionner des atomes dans sa cuisine

Certaines personnes font du sport, certaines personnes écrivent des articles pour un site fantastique, d'autres lisent beaucoup de livres… Avez-vous jamais entendu parler de quelqu'un qui essaie de fractionner des atomes par pur hobby ? Richard Handl, un suédois âgé de 31 ans, essayait de construire un réacteur nucléaire chez lui.

Il a même décrit sur son blog dédié à ses expériences comment il avait provoqué une petite fusion nucléaire dans sa cuisine.

LE SAVIEZ VOUS

Le "roi du thon" au Japon s'offre un poisson à 2,8 millions d'euros



Le propriétaire d'une chaîne de restaurants de sushis a payé lundi un montant record de 2,8 millions d'euros pour un thon rouge géant lors de la prestigieuse enchère du Nouvel An sur le principal marché aux poissons de Tokyo.



Le "roi du thon" autoproclamé, Kiyoshi Kimura, dont la chaîne de restaurants Sushi Zanmai a remporté la mise, a payé le prix fort pour ce poisson de 243 kilos pêché au large de la côte nord-est du Japon. "Je pensais que nous pourrions l'acheter un peu moins cher, mais le prix a grimpé en moins de temps qu'il ne faut pour le dire", a déclaré M. Kimura après la vente, organisée avant l'aube au marché au poisson de Toyosu.

"J'ai été surpris par le prix… J'espère qu'en mangeant ce thon de bon augure, le plus grand nombre possible de personnes se sentiront revigorées", a-t-il ajouté devant des journalistes.

Le prix de 510,3 millions de yens atteint lors de cette enchère du Nouvel An est le plus élevé depuis que des données comparables ont commencé à être collectées en 1999.

Le précédent record était de 333,6 millions de yens pour un thon rouge de 278 kilos en 2019, après le déménagement du marché depuis son site traditionnel de Tsukiji, dans le centre de Tokyo, vers des installations plus modernes.

L'année dernière, l'enchérisseur le plus offrant avait payé 207 millions de yens pour un thon rouge de 276 kilos. Pendant la pandémie de Covid-19, les thons du Nouvel An n'atteignaient qu'une fraction de leurs prix habituels, les restaurants ayant réduit leurs activités.

Dave Gershman, de l'ONG Pew Charitable Trusts, a profité de l'annonce pour souligner que la population de thon rouge du Pacifique se rétablissait après avoir été "au bord de l'effondrement".

Le plan de relance de 2017 "fonctionne, et si les décideurs prennent de nouvelles mesures en 2026, l'avenir du thon rouge du Pacifique sera prometteur", a-t-il estimé dans un communiqué.

Warner Bros. rejette encore l'offre de Paramount Skydance, insuffisante pour concurrencer Netflix

Le conseil d'administration du groupe WBD a rejeté unanimement la contre-proposition de David Ellison. L'accord de rachat par Netflix est maintenu.

ÉCHEC ET MAT. Le conseil d'administration Warner Bros Discovery (WBD) a annoncé ce mercredi 7 janvier avoir « unanimement » rejeté l'offre de rachat améliorée de son concurrent Paramount, réaffirmant sa préférence pour la proposition concurrente de Netflix.

Fin décembre, une première contre-offre de Paramount, qui jouait le tout pour le tout après l'annonce de l'accord avec Netflix, avait déjà été rejetée.

La nouvelle offre « demeure inférieure à notre accord de fusion avec Netflix sur plusieurs points clés », a indiqué le président du conseil d'administration de Warner Bros, Samuel A. Di Piazza Jr, cité dans le communiqué. Le groupe de cinéma et de télévision américain a publié la lettre adressée à ses actionnaires, expliquant en détail leur décision.

Paramount n'a pas fait grimper le montant initial de son offre d'achat, à 108 milliards de dollars, mais en a changé certains paramètres, ajoutant notamment une garantie personnelle de 40,4 milliards de dollars du milliardaire Larry Ellison, dont le fils David est à la tête de Paramount.

NETFLIX TOUJOURS ENGAGÉ À WARNER BROS.

Le rejet de Warner est motivé par « des coûts, des risques et des incertitudes importants » que comporte l'offre de Paramount, explique le groupe dans la lettre. Warner juge par exemple que le montant « extraordinaire » du niveau de financement par la dette « augmente le risque d'échec de la transaction » par rapport à « la certitude de la fusion avec Netflix ».

Or, si Paramount ne parvenait pas à finaliser son offre, « les actionnaires de WBD



subiraient des coûts importants », relève Warner, ce qui lui fait dire que l'offre de Paramount n'est « ni supérieure, ni même comparable » à celle de Netflix.

En cas d'abandon de l'accord signé avec Netflix, Warner devrait ainsi dépenser 4,7 milliards de dollars de coûts supplémentaires, dont 2,8 milliards de dollars d'indemnités de rupture pour la plateforme de streaming.

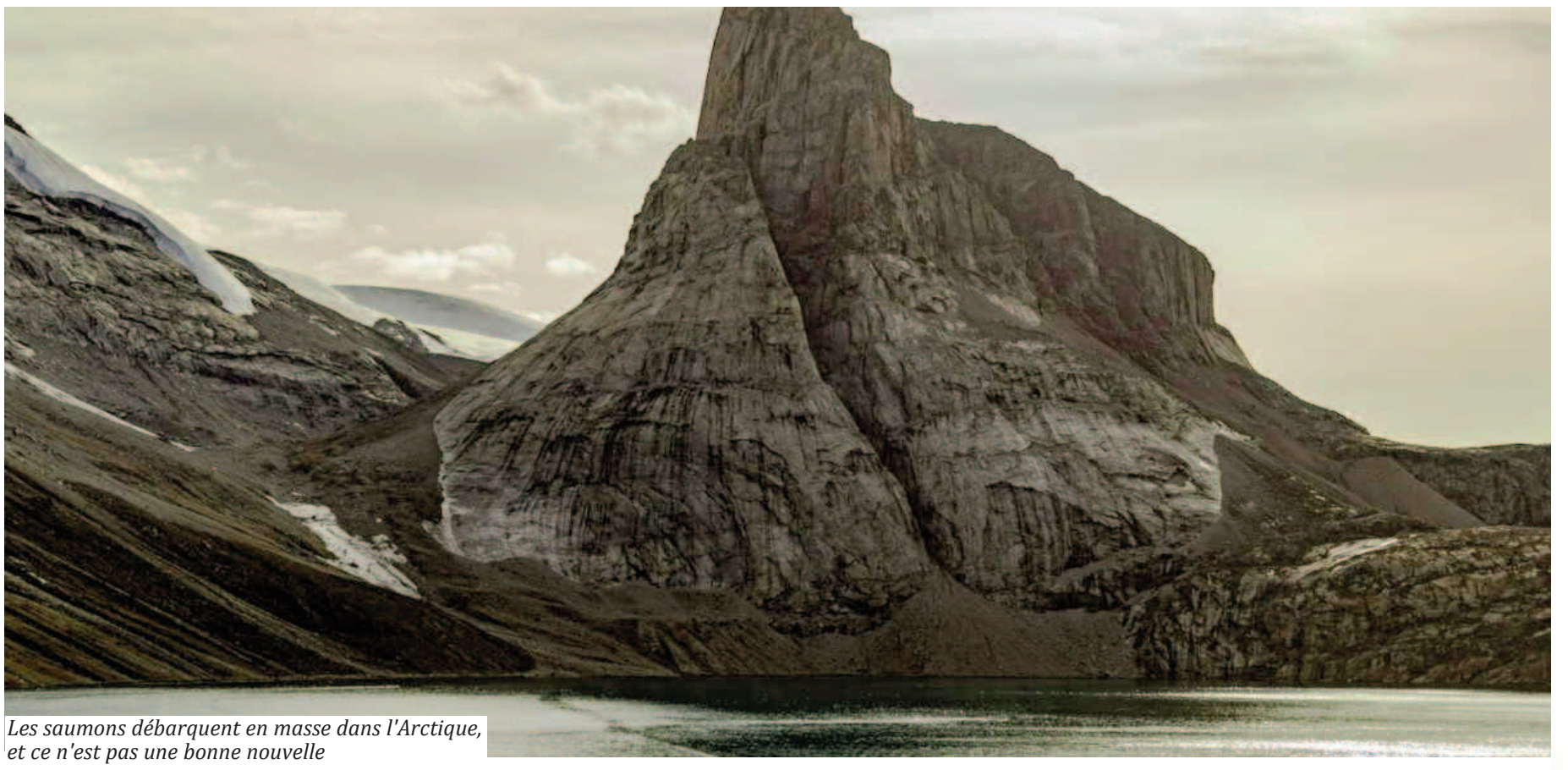
Dans un communiqué publié dans la foulée, Netflix a salué l'analyse « complète » et « rigoureuse » du conseil d'administration de Warner.

Le géant du streaming ne propose d'acquérir que les activités liées au cinéma et aux séries : le studio de cinéma Warner Bros et l'ensemble HBO (chaînes et plateforme de streaming HBO Max) pour 82,7 milliards de dollars dette comprise (72 milliards hors dette).

L'opération se ferait après la scission entre ce sous-ensemble et un portefeuille de chaînes, dont CNN et Discovery, qui seraient logées dans une nouvelle société cotée ad hoc baptisée Discovery Global. Paramount Skydance veut, lui, mettre la main sur l'ensemble. Malgré toutes ses tentatives, c'est raté.

Dans le Nord du Canada, un hameau habité disparaît petit à petit, en s'enfonçant dans le permafrost

Tuktoyaktuk pourrait être la première ville à disparaître à cause de la fonte des glaces. Ce hameau dans le nord-ouest du Canada doit déjà déplacer ses maisons pour éviter qu'elles ne terminent dans la mer lors d'impressionnants glissements de terrain.



Les saumons débarquent en masse dans l'Arctique, et ce n'est pas une bonne nouvelle

Ils vont devoir partir, ce n'est qu'une question de temps. À Tuktoyaktuk, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Canada, le pergélisol (ou permafrost) fond à une vitesse inquiétante. Cette couche de sol glacé, censée se maintenir en dessous de 0°C en permanence, ne tient plus. À mesure que la glace fond, des pans entiers du hameau sont emportés dans la mer. Les quelque 1 000 habitants, dont certains qui ont discuté avec le New York Times, regardent leur avenir avec incertitude.

Tuktoyaktuk abrite le peuple Inuvialuit – le nom donné aux Inuits dans cette région du Canada. Ils y vivent depuis des siècles. Mais depuis quelques années, la nature, mise sous pression par le changement climatique d'origine humaine, leur tourne le dos. Tuktoyaktuk a longtemps été le point de départ des missions d'exploration de l'Arctique. Désormais, ce sont les chercheurs spécialisés dans le permafrost qui ne cessent de venir y faire des mesures.Ils vont devoir partir, ce n'est qu'une question de temps. À Tuktoyaktuk, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Canada, le pergélisol (ou permafrost) fond à une vitesse inquiétante. Cette couche de sol glacé, censée se maintenir en dessous de 0°C en permanence, ne tient plus. À mesure que la glace fond, des pans entiers du hameau sont emportés dans la mer. Les quelque 1 000 habitants, dont certains qui ont discuté avec le New York Times, regardent leur avenir avec incertitude.

Tuktoyaktuk abrite le peuple Inuvialuit – le nom donné aux Inuits dans cette région du Canada. Ils y vivent depuis des siècles. Mais depuis quelques années, la nature, mise sous pression par le changement climatique d'origine humaine, leur tourne le dos. Tuktoyaktuk a longtemps été le point de départ des missions d'exploration de l'Arctique.

Désormais, ce sont les chercheurs spécialisés dans le permafrost qui ne cessent de venir y faire des mesures.

Les scientifiques s'intéressent de très près aux évolutions du permafrost à Tuktoyaktuk

L'Arctique se réchauffe quatre fois plus rapidement que le reste du monde. C'est cette augmentation des températures qui mène à la fonte du permafrost. Or, un quart du pergélisol terrestre se trouve au Canada. Et les glissements de terrain n'ont cessé d'augmenter en intensité dans l'ouest de la zone arctique ces vingt dernières années. "Ils surviennent partout désormais", alerte Dustin Whalen, un scientifique missionné par le gouvernement et chargé de former les populations locales aux risques associés à la fonte du permafrost. William Dillon fait partie des formés.

Le sexagénaire a créé sa propre équipe au sein de la communauté pour réaliser des mesures et répertorier les changements visibles dans la toundra. Si les scientifiques s'y intéressent d'aussi près, c'est parce que le permafrost, lorsqu'il fond, libère des gaz à effet de serre capturés depuis très longtemps dans le gel. Pour le moment, l'émergence de nouveaux végétaux, qui absorbent le dioxyde de carbone, permet de contrebalancer le phénomène de réchauffement. "D'ici la fin du siècle, les émissions dues au permafrost seront équivalentes à celles du troisième ou quatrième pays le plus émetteur dans le monde", alerte toutefois Dustin Whalen.

Les Inuvialuit cherchent de la place pour les vivants comme pour les morts

À Tuktoyaktuk, certains habitants ont déjà déménagé. Les maisons les plus proches de la mer reposent parfois seulement sur du sable. Un terrain très instable maintenant que le permafrost ne le tient plus. Des glissements de terrain auront lieu, c'est une certitude. Avant que cela ne survienne, les maisons sont soulevées et posées ailleurs, plus loin du rivage, sur des crics. Les premiers déménagements du genre ont eu lieu en avril 2020. Les habitants le savent : cette solution ne peut être que temporaire.

Les Inuvialuit ont une autre préoccupation majeure : leurs morts. Le cimetière de Tuktoyaktuk penche dangereusement vers la mer. Alors que les habitants devaient auparavant allumer un feu avant d'enterrer leurs morts pour creuser la terre, celle-ci se dérobe désormais sous leurs pieds.

"On ne déplace jamais un cimetière dans la culture Inuvialuit, souligne le maire de la ville, Erwin Elias. Mais on ne veut pas que nos enfants finissent par voir des cercueils flotter dans l'océan."

L'océan refroidit le climat en émettant une quantité immense et insoupçonnée de soufre dans l'atmosphère

DES CHERCHEURS ont quantifié pour la première fois les émissions océaniques mondiales de méthylmercaptan, un gaz odorant. Son impact refroidissant sur le climat s'avère d'une ampleur jusqu'ici insoupçonnée, en particulier au-dessus de l'océan Austral. Son odeur d'œuf pourri sauve des vies !

Le méthanethiol, plus connu sous le nom de méthylmercaptan, est ajouté au gaz naturel pour lui donner une odeur détectable par le nez humain même à très faible concentration, et ainsi prévenir des dangers liés aux fuites de gaz (INRS). Cette substance se trouve également dans les organismes vivants, en milieu terrestre mais aussi marin.

Or, les océans ne se contentent pas de capter et de redistribuer la chaleur du soleil, mais ils produisent par ailleurs des gaz formant des particules (aérosols) ayant des effets climatiques immédiats, par exemple en éclaircissant les nuages qui reflètent la chaleur.

Parmi ces gaz refroidissants figure justement le méthanethiol. Au niveau des océans, les chercheurs n'ont détecté cette substance que récemment, celle-ci étant difficile à mesurer sur le terrain – en particulier dans les régions polaires. La nouvelle étude, publiée le 27 novembre dans la revue Science Advances, est la première à quantifier l'origine océanique de ces émissions.

Dans la lignée d'une théorie révolutionnaire

Ces résultats représentent une "avancée majeure" par rapport à l'une des théories les plus révolutionnaires proposées il y a 40 ans sur le rôle de l'océan dans la régulation du climat de la Terre, d'après un communiqué de l'université d'East Anglia en Angleterre, où travaille désormais le Dr Charel Wohl, co-auteur de l'étude.

Cette théorie suggérait que le plancton microscopique vivant à la surface des mers produisait du soufre sous la forme d'un gaz, le sulfure de diméthyle, qui, une fois dans l'atmosphère, s'oxyde et forme de petites particules appelées aérosols. Les aérosols réfléchissent une partie du rayonnement solaire vers l'espace et réduisent ainsi la chaleur retenue par la Terre. On parle de "bilan radiatif". Cet effet refroidissant est amplifié lorsque ces particules participent à la formation des nuages – avec un effet opposé, mais de même ampleur, que celui des gaz à effet de serre connus pour leur effet réchauffant, tels que le dioxyde de carbone.

Les auteurs de l'étude, eux, ont rassemblé l'ensemble des mesures disponibles de méthanethiol dans l'eau de mer, auxquelles ils ont ajouté celles qu'ils avaient effectuées dans l'océan Austral et sur la côte méditerranéenne. Puis, ils ont mis ces mesures en relation statistique avec la température de l'eau de mer obtenue à partir de satellites.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

BIEN-ÊTRE



Vitamine, remèdes, aliments : comment lutter contre la fatigue hivernale ?

La fatigue hivernale peut toucher tout le monde mais notre médecin a de bons conseils pour y faire face.

Fatigue au réveil, baisse d'envie en journée, envie de compenser par la nourriture... Et tout ça pendant l'hiver ? Votre organisme souffre peut-être de la fatigue hivernale. "Elle peut mener à un syndrome dépressif si la personne n'y fait pas attention et qu'elle ne prend pas soin d'elle" prévient le Dr Sandrine Duranseaud, médecin et hypnothérapeute. Conseils.

Qu'est-ce que la fatigue hivernale ?

"Ce que l'on appelle fatigue hivernale est une fatigue particulière car elle survient, comme son nom l'indique, pendant l'hiver. Elle dure toute la journée, peut devenir chronique et se prolonge pendant plus d'un mois et demi environ" définit Sandrine Duranseaud. Comment savoir si vous souffrez de fatigue hivernale ? "Il suffit de faire le test : si vous allez mieux dès qu'il y a du soleil, c'est qu'il s'agit de fatigue hivernale." En effet, le soleil est la première source d'énergie de l'Homme : "C'est une énergie vitale, c'est pour cela que moins on est exposé au soleil, plus le risque de fatigue hivernale est grand." La fatigue hivernale n'est pas à prendre à la légère : "Elle peut mener à un syndrome dépressif si la personne n'y fait pas attention et qu'elle ne prend pas soin d'elle."

Quels sont les symptômes de la fatigue hivernale ?

Une fatigue qui survient dès le réveil.
Une perte de l'élan vital : "Cela signifie que la personne n'a envie de rien, qu'elle n'a plus de motivation."
Des difficultés à se concentrer.
Un manque ou une absence d'énergie pour réaliser des projets.
Un besoin de manger plus. "Il s'agit d'un reflex ancestral. On s'imagine que la nourriture apporte de l'énergie, ce qui est vrai pour une personne qui se dépense, qui a une activité physique. Mais lorsque l'on est à l'intérieur et sédentaire, ce n'est pas une bonne idée car cela peut entrainer encore plus de fatigue."
Une lassitude permanente "de laquelle peut découler un syndrome dépressif dans les cas les plus graves".

Quelle alimentation adopter quand on est fatigué l'hiver ?

Le Dr Sandrine Duranseaud conseille :
De ne pas trop manger car le corps n'en a pas besoin si l'on est sédentaire.
De consommer des aliments riches en sels minéraux et vitamines comme les végétaux verts.
De manger des fruits riches en vitamines C comme le citron, l'orange ou le kiwi : "Privilégiez la consommation de fruits à croquer et non sous forme de jus pour conserver tous les nutriments."
De consommer de bonnes graisses : "On les trouve dans les oléagineux comme les noix ou les amandes. Mais il faut les prendre en petite quantité car ils sont assez caloriques."
De miser sur les soupes de légumes, idéales pour se réchauffer et consommer des légumes sous une autre forme.
De bien boire : "Si vous souffrez de fatigue hivernale, l'hydratation est fondamentale car manquer d'eau fatigue le corps. Ainsi, buvez de l'eau et de la tisane pour bien vous hydrater."
De réaliser une boisson antifatigue : "Il suffit de râper du gingembre dans de l'eau tiède et y ajouter une cuillère de miel et du jus de citron."
En revanche limiter la consommation de café à un par jour : "Le café déshydrate et empêche de bien dormir."

"Pour lutter contre la fatigue hivernale, il est important d'aller prendre l'air au moins 30 minutes par jour"

Quelles vitamines contre la fatigue hivernale ?

Si la prise de compléments ne doit pas être systématique en hiver, elle peut aider à combattre les carences "notamment en Omega 3, vitamine C et vitamine D" indique la spécialiste. Les oméga 3 sont des "huiles végétales qui ont un effet positif sur l'humeur en calmant le stress et l'anxiété. Les Omégas 3 sont notamment présent dans les poissons comme les sardines ou dans le foie de morue".
La vitamine C est "intéressante en cas de fatigue hivernale car elle booste l'organisme". La vitamine D. En hiver, les carences en vitamine D sont fréquentes, puisque cette dernière est synthétisée par corps grâce au soleil. Cette vitamine peut se prendre sous forme de gélules sur avis médical ou sous forme de gouttes :
"Deux gouttes par jour de vitamine D3 naturelle achetée en magasin bio peut aider à lutter contre la fatigue hivernale." Il faut toujours bien respecter les posologies et demander conseil à un pharmacien en cas de doute.
Faire du sport réduit la fatigue en hiver
Faire du sport de façon modérée est "toujours conseillé en cas de fatigue hivernale car l'activité aide même à retrouver du tonus", informe notre interlocutrice. "Pour lutter contre la fatigue hivernale, il est important d'aller prendre l'air au moins 30 minutes par jour."

Quel sport pratiquer ?

"Tout dépend de la situation de la personne, de sa forme et de son âge. Les sports qui permettent de développer une bonne respiration comme le yoga ou le Qi gong sont particulièrement intéressants." Outre les pratiques sportives, les exercices de cohérence cardiaque peuvent aussi être utiles en cas de fatigue hivernale : "Il s'agit d'une respiration ample et régulière qui permet de stimuler le nerf vague. Cela va augmenter la sécrétion de sérotonine, ce qui permet d'être plus serein et calme."
5 raisons de coach qui motivent à faire du sport l'hiver Après avoir lu les bienfaits du sport en hiver énoncés par le coach Thibault Richard, vous aurez le courage de sortir et d'affronter le froid !

Quels sont les remèdes naturels contre la fatigue hivernale ?

► Les huiles essentielles : "Certaines huiles essentielles peuvent aider à lutter contre la fatigue hivernale et vous aider à vous relaxer" indique le Dr Duranseaud. "Mais ils faut les manipuler avec prudence et bien lire les précautions d'emploi car certaines sont à diffuser, d'autres à appliquer... Pour vous endormir et vous détendre, appliquez une goutte d'huile essentielle de ravintsara sur le plexus solaire (au milieu du thorax) avant de vous coucher."
► La luminothérapie : Elle se réalise grâce à une lumière qui reproduit la lumière du soleil. "La luminothérapie permet de compenser le manque de lumière du soleil et de retrouver le moral et la vitalité."

Comment prendre soin de son sommeil ?

Certaines astuces simples peuvent vous aider à mieux dormir au quotidien et ainsi vous aider à réduire votre fatigue. Pour le Dr Sandrine Duranseaud, il y a trois règles principales pour avoir un sommeil réparateur :

► Avoir un environnement sain. "Il faut aérer la chambre au moins 10 minutes par jour avec le lit ouvert."
► Prendre soin de sa respiration. "Une bonne respiration fait partie des critères essentiels pour lutter contre la fatigue. Pour éviter les troubles respiratoires dans la nuit, il suffit de vous moucher, de nettoyer votre nez avec su sérum physiologique avant d'aller dormir."
► Eteindre les écrans dès 21h. "Pour sécréter de la mélatonine, hormone du sommeil, il est important d'être dans le noir. Les écrans (lumière bleue) retardent la sécrétion de mélatonine et empêchent de bien dormir."
► Placer les téléphones et la wifi en mode avion. "Sinon, cela libère des énergies via les ondes qui troublent les rythmes du sommeil."

Matin ou soir : quel est le meilleur moment pour prendre sa douche ?



UNE DOUCHE matinale pour se remettre de la nuit et obtenir un effet coup de fouet, ou une douche nocturne pour se débarrasser des impuretés et des mauvaises odeurs ? c'est surtout une question d'habitude de vie. Mais à choisir, le soir serait la meilleure option et surtout, la plus logique. "En effet, prendre sa douche le soir permet d'éliminer les bactéries, la saleté, la transpiration et les mauvaises odeurs accumulées tout au long de la journée sur la peau et les cheveux. D'autant plus que le fait de se coucher sans s'être lavé peut favoriser l'obstruction des pores donc l'apparition de comédons sur le visage, mais aussi augmenter le risque d'allergie", argue le spécialiste.
La douche du soir favorise également la détente et l'endormissement. Prudence cependant, il ne faut pas se coucher avec les cheveux mouillés. D'abord, parce que l'humidité au niveau du cou peut favoriser la survenue de raideurs dans la nuque et de torticolis au réveil. Mais aussi parce que cela favorise les irritations cutanées et les démangeaisons. Enfin, se coucher avec les cheveux mouillés peut abîmer les cheveux et les rendre cassants.
Qu'en est-il de ceux qui prennent deux douches par jour ? Au-delà du fait que cette habitude ne soit pas très écologique, elle serait délétère pour la santé de la peau. Car certes, on élimine les bactéries qui sont néfastes pour la peau, mais on s'attaque aussi au film hydrolipidique qui assure la défense de notre organisme contre l'extérieur. En revanche, il est possible de se laver simplement les parties génitales et les aisselles à l'aide d'un gant de toilette. "Une douche par jour suffit mais tout dépend de l'activité physique et sexuelle qu'on a pu avoir. Plus on est âgé, plus la peau est fragile donc on se limitera à une douche avec des produits lavants non agressifs".

EPE - Algérie Télécom - SPA
Direction Générale
NIF : 000216001808337
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°02/AT/DG/DAMP/DAM/2026 « Relance »

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est relancé suite à l'annulation de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°33/AT/DG/DAMP/DAM/2025 pour :

« La réalisation des travaux de rénovation des deux hangars en BARRACUDA au niveau du complexe BIRTOUTA »

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises de droit algérien

- Ayant la **qualification** (principale ou secondaire) dans le **domaine des travaux Bâtiment** et de **classification (trois) 03** et plus en cours de validité.
- Avoir réalisé un projet objet du présent Cahier des Charges, justifié par une (01) attestation de **bonne exécution** ou **Procès-verbal de réception définitive** dans la limite **des dix (10) dernières années,** délivré par **un organisme public.**

NB :

- La référence professionnelle fournie dans le dossier d'éligibilité ne sera pas notée ;
- Le calcul des dix (10) dernières années se fera à compter de la date d'ouverture des plis ;
- La structure contractante peut s'informer des capacités et références des soumissionnaires par tout moyen légal.

Les représentants des entreprises intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

Direction Générale d'Algérie Télécom
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés
Département Gestion et Suivi Des Commissions
Service Lancement Des Appels D'offres
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia
- Alger – Algérie

Contre le versement d'un montant de **cinq mille (5000.00 DA) dinars algériens**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie.
Le paiement se fera auprès de la banque BNA Agence 648 el Mohammadia (au niveau du siège de la Direction Générale d'Algérie Télécom), représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :
Compte en dinars : **N°001 00648 0300 000 001/42.**
Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dument mandaté à cet effet.

PRESENTATION DES OFFRES :

1. Le **dossier administratif** comprend un (01) **original du dossier en format papier** plus en format électronique inséré dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention dossier administratif
2. **L'offre technique** comprend un (01) **original de l'offre en format papier** plus en format électronique insérée dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre technique
3. **L'offre financière** comprend un (01) **original de l'offre en format papier** plus en format électronique insérée dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre financière.

Ces trois 03 enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
AT/DG/DAMP/DAM/ N° 02 /2026 « Relance »
Objet : « La réalisation des travaux de rénovation des deux hangars en BARRACUDA au niveau du complexe BIRTOUTA »
Adresse : Route Nationale n°05, cinq maisons Mohammadia Alger
(À n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Évaluation des Offres)

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Générale d'Algérie Télécom
Direction Administration Des Marchés
Département Gestion et Suivi Des Commissions
Service Lancement Des Appels D'offres
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia - Alger – Algérie

La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours calendaires** à compter de la première date de parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux, sur le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP), sur la presse électronique et sur le site web officiel d'Algérie Télécom EPE SPA.
La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **14h00**.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date du dépôt des offres à **14h00** à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 08/01/2026 / ANEP 2616000521**

REPUBBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BOUINAN
COMMUNE DE BOUINAN

Avisd'attribution provisoire

Conformément du décret préside ntiel N° 15 / 247 du 16/09/2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public.
Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Bouinan, Informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimal annoncé dans les quotidiens nationaux " ليكيـــــب " le 2025/12/02et le" **Le Jeune Indépendant** "le 2025/12/02ainsi dans le BOMOP ayant pour objet :

Nettoyage des écoles primaires de 12 Classes

Suite à la réunion (commission dévaluation) en date du **17/12/2025**conformément aux critères prévus dans le cahier des charges est attribué provisoirement comme suite :

N	Projet	Montant proposé		Montant corrigé		Motif d'attribution
01	*ARABDJI WAHEB Entreprise de Nettoyage*	*Montant Minimum*	47.843.950.00	*Montant Minimum*	/	- offre mois disant
		Montant Maximum	59.664.220.00	*Montant Maximum*	/	

Tous soumissionnaires ayant participé dans le présent projet peuvent vérifier des résultats détaillés de leurs offres techniques et financiers de se rapprocher au bureau des marchés de la commune de BOUINAN dans un délais de 03 jours dés la signature du présent avis.
Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de BOUINAN dans un délais de 10 jours dés la signature du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 08/01/2026 / ANEP 2616000613**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITATDE L'URBANISME
ET DE LA VILLE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE MASCARA

N° 3008

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

(Numéro d'identification Fiscale : 186290101477122)

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Mascara sis à la Zhun 12 Mascara, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés au 2ème Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales après infructuosité **N° 25 / 2025**, portant : **Aménagement et réhabilitation des établissements du cycle moyen (y compris Chauffage –climatisation) de la wilaya de Mascara répartie comme suit :**

Lot 03 : Travaux d'Aménagement et réhabilitation du CEM MEDDAH El Hachemi Commune de Fraguig Daïra de Mohammadia.

Paru dans la quotidienne nationale « **Le Jeune Indépendant** » et « **الجزائر الجديدة** » **le 30/11/2025**

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres en date du 18/12/2025, le marché à été attribué provisoirement au soumissionnaire ci-après désigné et ce conformément aux détails suivants :

Attributaire	Note Technique	Montant de l'offre (DA)	Montant de l'offre Corrigé(DA)	Délai	Critère de choi
BENDJABEUR Mustapha NIF :182310108688217	32,00	4 061 648,50 DA	4 026 960,00 DA	02Mois	Moins disant

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de la Direction des Équipements Publics dans un délai de trois (03) jours de la date de l'affichage du présent avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques.

-Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du présent contrat peut introduire un recours auprès de la commission des Marchés compétente.

-Le recours est introduit dans les Dix (10) jours à compter de l'affichage du présent avis d'attribution.

-Si le dixième jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 08/01/2026 / ANEP 2631000136**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TISSEMSILT - DAÏRA D'AMMARI - COMMUNE D'AMMARI
N.I.F : 094738139004328
Ordonnateur : 148513
Client : 007411

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES N° 09/2025

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Ammari wilaya de Tissemsilt. lance un avis d'appel d'offre avec exigence des capacités minimales N° : 09/2015 ouvert pour :
INTITULÉ D'OPÉRATION
01- REVÊTEMENT DE LA PISTE RELIANT RN 19 FRACTION TAMOUCHE-HALOU- CHÂTEAU D'EAU 250 M2 SUR 3 KM.
02- RÉALISATION DES BRETELLES (FRACTION BELBIA, MERCI ET OUALHA) DOUAR ZAOUIA SUR 1000 ML, COMMUNE AMMARI
03- REALISATION DE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT A DOUAR CHIERAKDA COMMUNE AMMARI
Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de bureau des marchés de la commune de Ammari. (Frais de cahier des charges 5000.00DA).
Conditions d'éligibilité :
- Certificat de qualification et classification professionnelle :
- Pour l'opération N° 01 : (activité principale)-Travaux Publics catégorie 04 et plus.
- Pour l'opération N° 02 : (activité principale)-Travaux publics catégorie 03 et plus.
- Pour l'opération N° -03 : (activité principale) – (activité principale) – des travaux hydrauliques catégorie 04 et plus
- Deux (02) attestations similaires de bonne exécution pour chaque l'opération. En cas de non dépôt dans le dossier le candidat sera éliminé,
- Il sera rejeté à participer de cette des opérations toute entreprise ayant manqué à ses obligations contractuelles ou administratives avec nos services depuis l'année 2023 jusqu'à ce jour, notamment le non-respect des délais d'exécution, pénalité de retard, mise en demeure
- Il sera rejeté à participer de cette des opérations toute entreprise ayant bénéficié d'un marché dans le cadre des différents programme de la municipalité et dont le projet n'a pas fait l'objet d'une clôture définitive
- L'opération N° 01 et 02 Le soumissionnaire peut participer à un seul l'opération ou plusieurs, il lui sera attribué à un seul l'opération offre moins disant et qualifié techniquement, selon l'ordre des opérations dans l'avis.
- L'opération N° 01 et 02 Les mêmes moyens humains et matériels ne peuvent être effectués aux deux opérations, en cas é présence d'un ou plusieurs éléments communs aux deux processus l'offre relative à l'opération. No2 est rejetée.
DOSSIER DE CANDIDATURE : (dans une seule enveloppe) comprendra :
Le prix de la documentation d'une somme de 5 000,00 DA
* - La déclaration de candidature remplis, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
* - La déclaration de probité remplis, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
* - Les statuts pour les sociétés
* - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ; (Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité le jour de l'ouverture des plis
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF).
- Copies de casier judiciaire en cours de validité.
- Copie du registre de commerce électronique
- Attestation de dépôt légale des comptes sociaux pour les sociétés (CNRC) en cours de validité
- Copies des attestations parafiscales et d'organisme de sécurité (CNAS, CASNOS, CACOHATHI.
- copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier moins de 03 mois en cour de validité
- la liste des moyens matériels est jointe aux documents justification.
- compte sociaux pour (EURL, SARL, SPA, SNC, SCS)
OFFRE TECHNIQUE : L'offre technique (dans une seule enveloppe) comprendra :
La déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint) visée - Le présent cahier des charges Coté et paraphé par le soumissionnaire Le cahier des charges portant à la dernière page. La mention manuscrite « lu et accepté » remplis, datés, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
- Tout document permettant d'évaluer technique -
- Délai de réalisation avec Planning d'exécution des travaux visé
- Un mémoire technique justificatif (selon le formulaire joindre au C. Charge)
OFFRE FINANCIÈRE : L'offre Financière (dans une seule enveloppe) comprendra :
- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint visée et signée par le - Le Bordereau des prix unitaires signé par le soumissionnaire - Le détail quantitatif-estimatif de l'offre en hors taxe et en TTC* signé par le soumissionnaire -

OBS : Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspond au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire.

Les offres sont déposées au bureau des marchés de la commune d'Ammari rue 01 novembre 1954. L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne porte que la mention suivante : A Mr Le P' APC de la commune de Ammari avis d'appel d'offre ou en avec exigence des capacités minimales No 09/2025 « Soumission A ne pas ouvrir que pour la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres». Cette enveloppe abritera trois autres enveloppes séparées dossier candidatures et une technique et l'autre financière : Dossier candidature Toutes les pages du cahier des charges doivent être signées et paraphées par le soumissionnaire. l'offre ne doit contenir aucune rature, surcharge ou mention spéciale, la durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la première date de parution de l'avis d'appel d'offres dans les journaux nationaux et le BOMOP si ce jour coïncide avec un jour férié ou jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. La date et l'heure limite de dépôt dossier de candidature et des offres techniques et financiers correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 11h00. à rappeler que cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la réunion de la commission d'ouverture des plis qui se tiendra le même jour de la date de dépôt des offres à 11h00 heure d'ouverture des plis au bureau des marchés. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours plus la durée de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis. Numéro de téléphone 046 55 02 69.

Le Jeune Indépendant **du 08/01/2026 / ANEP 2631000216**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TISSEMSILT - DAÏRA D'AMMARI - COMMUNE D'AMMARI
N.I.F : 094738139004328
Ordonnateur : 148513
Client : 007411

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES N° 08/2025

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Ammari wilaya de Tissemsilt, lance un avis d'appel d'offre avec exigence des capacités minimales N° : 08/2025 ouvert pour :
INTITULÉ D'OPÉRATION :
- ACQUISITION D'UN RÉTRO - CHARGEUR
Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de bureau des marchés de la commune de Ammari (frais de cahier des charges 5000.00 DA).
DOSSIER DE CANDIDATURE : (dans une seule enveloppe) comprendra :
*- Le prix de la documentation d'une somme de 5,000.00 DA
*- La déclaration de candidature remplis, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet *- La déclaration de probité remplis, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet - Copies des attestations parafiscales et d'organisme de sécurité (CASNOS.).
* -Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier moins de 03 mois en cour de validité
*-Copie du registre de commerce électronique
* -Copies de casier judiciaire en cours de validité.
*- Copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF).
* -La liste des moyens matériels est jointe aux documents justification,
* -Les statuts pour les sociétés.
* -La liste des moyens matériels est jointe aux documents justification.
* - Compte sociaux pour (EURL, SARL, SPA, SNC, SCS).
- OFFRE TECHNIQUE : L'offre technique (dans une seule enveloppe) comprendra :
La déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint) visée - Le présent cahier des charges Coté et paraphé par le soumissionnaire Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » remplis, durée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
Tout document permettant d'évaluer technique -
Délai de réalisation avec Planning d'exécution des travaux vise
Un Mémoire technique justificatif (selon le formulaire joindre au C. Charge)
- OFFRE FINANCIÈRE : L'offre Financière (dans une seule enveloppe) comprendra :
La lettre de soumission selon le modèle ci-joint visée et signée par le - Le Bordereau des prix, unitaires signé par le soumissionnaire - Le détail quantitatif-estimatif de l'offre en TTC signé par le soumissionnaire

OBS : Conformément à l'article 59 du décret présidentiel 15-247 du 02 Dhou el Hidja 1436 correspond au 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire »

Les offres sont déposées au bureau des marchés de la commune d'Ammari rue 01 novembre 1954 L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne porte que la mention suivante : A Mr Le P/ APC de la commune de Ammari avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales No :...../2025 « Soumission A ne pas ouvrir que pour la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » Cette enveloppe abritera trois autres enveloppes séparées dossier candidatures et une technique et l'autre financière : Dossier candidature Toutes les pages du cahier des charges doivent être signées et paraphées par le Soumissionnaire, l'offre ne doit contenir aucune rature, surcharge ou mention spéciale. la durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la première date de parution de l'avis d'appel d'offres dans les journaux nationaux et le BOMOP si ce jour coïncide avec un jour férié on jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. La date et l'heure limite de dépôt dossier de candidature et des offres techniques et financiers correspondant qui dernier jour de la durée de préparation des offres avant 11h00, à rappeler que cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la réunion de la commission d'ouverture des plis qui se tiendra le même jour de la date de dépôt des offres à 11h00(heure d'ouverture des plis) au bureau des marchés. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours plus la durée de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis :
Adresse e-mail : apcammari3813@gmail.com
Numéro de téléphone 046 55 02 69.

Le Jeune Indépendant **du 08/01/2026 / ANEP 2631000248**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE
DIRECTION GENERALE DES FORETS
CONSERVATION DES FORÊTS DE LA WILAYA DE RELIZANE - SISE CITÉ EL OUAFI ROUTE DE L'UNIVERSITÉ - NIF 0.990.4801.01166.34

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65 alinéa 02 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Conservation des forêts de la wilaya de Relizane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales n° 07/CFR/2025, paru dans les deux (02) quotidiens le «*Le Jeune Indépendant*» en date du 03 décembre 2025 et le «الشباب» en date du 03/12/2025, et au *Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public BOMOP*, relatif à **LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CORRECTION TORRENTIELLE SUR UN VOLUME DE 500 M^3** relative au lot n° 03 infructueux, entrant dans le cadre du programme neuf 2025, que les travaux ont été attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

N° du lot	Dénomination de l'entreprise	Numéro d'immatriculation fiscale	Offre technique /70 points	Montant de l'offre corrigé en TTC (DA)	Délai d'exécution	Observation
03	BEN YAAGOUB IMAD ABDELHAKIM	199148010211439	70.00	3 510 500.00	3 Mois	Dossier ANSEJ

Tout soumissionnaire, contestant le choix opéré par la commission d'évaluation des offres, peut introduire un recours devant la commission des marchés de la Wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution dans la presse nationale et le BOMOP, de cet avis d'attribution provisoire, et ce, conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 20/09/2015 portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service public. La Conservation des forêts invite les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de ses services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 08/01/2026 / ANEP 2631000064**

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Optimum Telecom Algérie SPA informe le soumissionnaire FIL TRANS ayant participé à **l'appel d'offres National N°17/2025/OTA/INDIR portant objet: «Sélection d'un commissionnaire en douanes»**, paru dans les quotidiens (El massaa & L'expression) de l'annulation de l'attribution provisoire.

Optimum Telecom Algérie s.p.a
Siège social : Route de wilaya, Lot n°37/4, Dar El Beida - Capital social : 164 002000000,00 DZD
www.djezzy.dz

DJEZZY جازي

Le Jeune Indépendant **du 08/01/2026 / ANEP 2616000339**

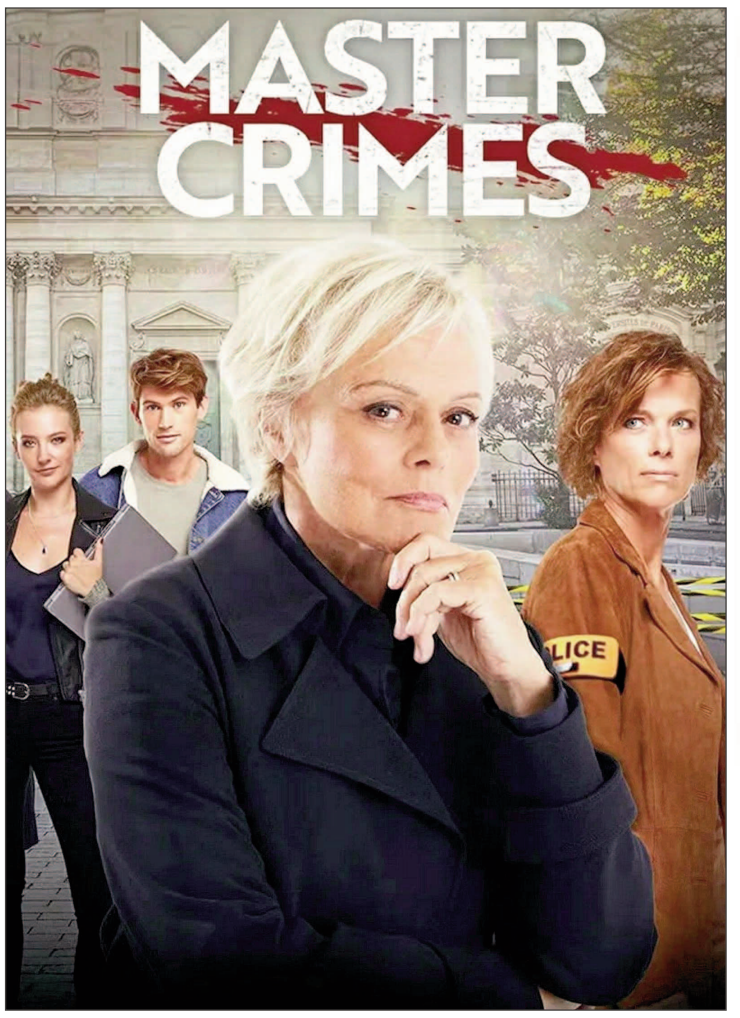
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
WILAYA DILIGUEE DE BOUSAADA
DAIRA DE BENSROUR
COMMUNE DE BENSROUR
N.I.F n° :098428245036714.

MISE EN DEMEURE №:01

Le président de l'assemblé populaire communal de la commune de Ben srour siège: (cite administratif) MET EN DEMEURE : **BEZAIOU ADEL** ENTREPRISE DES TRAVEAUX PUBLICS ET BATIMENT ET HYDROLIQUE FAISANT DOMICILE A **CITE 20 LOGEMENTS BATIMENT C LOCAL №:12 COMMUNE DE BOUSAADA TITULAIRE DU MARCHE №:03/2025 DU 20 AOUT 2025 ET ORDRE DE SERVICE DU:25 AOUT 2025 RELATIF A** réaliser les projets suivants :
Lot № 01/ AMENAGEMENT ET ASPHALTE LA RUE DE L'ECOLE DE ZERRIT SAAD L'HOPITAL
Lot № 02/ AMENAGEMENT ET ASPHALTE A LA CITE DE EL ATLAS
Lot № 03/ AMENAGEMENT ET ASPHALTE LA RUE DE BEN CHERIET TAHAR BEN LAGHA
AFIN DE REMEDIER AU RETARD DANS L'ACHEVEMENT DES PROJETS ET ACCELERER LE RYTHME D'ACHEVEMENT DES QUE POSSIBLE . ET EN CAS DE NON-REPONSE A CES EXCUSES NOUS DEVRONS PRENDRE LES MESURES LEGALES NECESSAIRES

Le Jeune Indépendant **du 08/01/2026 / ANEP 2616000490**

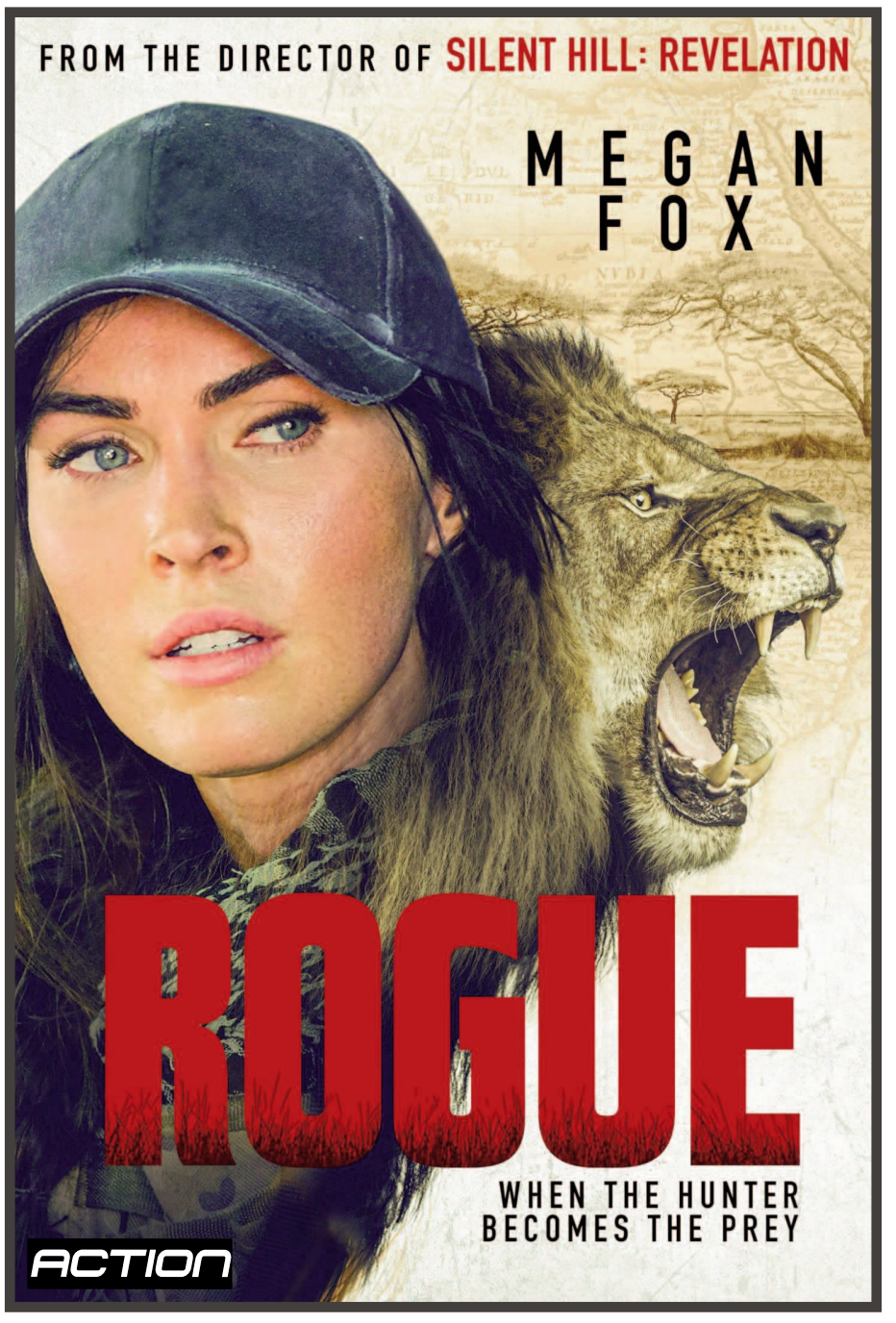












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière - France 2025 — TF1
Master Crimes

21h00 Magazine d'information France - 2026 — France 2
Envoyé spécial

21h00 Téléréalité — M6
Qui veut être mon associé ?

21h00 Série - Grande-Bretagne - 2025 — CANAL+
Playing Nice

20h50 Divertissement — W9
France - 2026
Y'a que la vérité qui compte

20h55 Film d'horreur — CINE+ FRISSON
Canada - Irlande - Etats-Unis 2024
Arcadian

21h05 Thriller — 6ter
Etats-Unis - 2001
Le masque de l'araignée

21h00 Comédie France - 2011 — CINE+ PREMIER
Les Tuche

21h59 Rugby : Pro D2 — CANAL+ SPORT
Provence Rugby / Grenoble

21h00 Comédie fantastique 2024 — CINE CINEMA
Les femmes au balcon

20h50 Comédie — CANAL+ family
France -1974
La moutarde me monte au nez

21h25 Téléréalité — TMC
France
L'agence : l'immobilier de luxe en famille

21h00 la chaine ACTION



Cinéma (Pays-Bas - Etats-Unis - Allemagne - Grande-Bretagne - Belgique 2006)

Black Book

En septembre 1944, à La Haye, sous l'occupation allemande, Rachel Stein, une jeune et belle chanteuse juive, tente de fuir avec les siens vers la Belgique libérée. Mais le petit groupe, piégé par un passeur, tombe sur une patrouille nazie qui les mitraille. Unique rescapée, Rachel s'échappe par miracle. Elle rejoint alors la Résistance sous le nom d'Ellis de Vries. La jeune femme est bientôt chargée de séduire un officier nazi, Ludwig Müntze, pour l'inciter à libérer le fils du commandant du réseau. Mais Rachel et Müntze tombent amoureux l'un de l'autre.

23h12

Film d'action (Etats-Unis - Afrique du Sud - Grande-Bretagne - 2020)

Rogue

Samantha O'Hara (Megan Fox), une mercenaire aguerrie, est à la tête d'un commando spécialisé dans les missions à haut risque. Lorsqu'elle reçoit l'ordre de libérer Asilia Wilson, une jeune femme enlevée par un groupe de criminels, elle mobilise ses hommes pour une opération d'extraction audacieuse. Grâce à leur stratégie précise et à leur efficacité, le commando parvient à sauver Asilia ainsi que deux autres captives, avant de s'éclipser rapidement.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 06:02 | 12:36 | 15:11 | 17:29 | 18:59 | 06:06 | 12:40 | 15:17 | 17:35 | 19:04 | 06:20 | 12:54 | 15:32 | 17:50 | 19:19 | 06:06 | 12:45 | 15:32 | 17:51 | 19:15 | 06:27 | 13:01 | 15:38 | 17:57 | 19:25 | 06:32 | 13:06 | 15:44 | 18:02 | 19:31 | 06:35 | 13:09 | 15:47 | 18:06 | 19:34 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8387 — JEUDI 8 JANVIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	15°	7°
Oran	15°	8°
Constantine	11°	-1°
Ouargla	13°	2°

APRÈS QUATRE ANNÉES DE COOPÉRATION RENFORCÉE

L'ambassadrice des États-Unis fait ses adieux à l'Algérie

L'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Elizabeth Aubin Moore, a fait ses adieux lors d'une réception organisée, mardi soir, en l'honneur des journalistes algériens, marquant la fin d'un mandat de près de quatre années, qu'elle qualifie comme «les plus riches et les plus marquantes» de sa carrière diplomatique.

Dans un discours empreint de reconnaissance et d'émotion, la diplomate américaine a tenu à saluer le rôle de la presse algérienne, soulignant son professionnalisme et son engagement en faveur de la transparence et de l'information du public. «Votre travail renforce la société, et il est fondamental», a-t-elle déclaré, remerciant les journalistes pour les nombreuses interactions et interviews qui ont jalonné son séjour.
Durant son mandat, la coopération culturelle et éducative entre l'Algérie et les Etats-Unis a connu une dynamique soutenue. L'ambassadrice a rappelé l'organisation d'événements culturels majeurs, allant d'un concert au cœur du désert à des rencontres artistiques et sportives mêlant jazz, basket-ball et escrime.
Des milliers de jeunes Algériens ont également bénéficié de programmes d'apprentissage de la langue anglaise, reflétant, selon elle, l'importance croissante de cette langue et le rôle central de l'éducation dans le rapprochement entre les deux peuples. L'ouverture du cinquième American Corner à Béchar a constitué l'un des faits marquants de cette coopération, plaçant l'Algérie au deuxième rang régional en nombre de centres culturels américains dans la région MENA. Répartis entre Alger, Oran, Constantine, Ouargla et Béchar, ces espaces ont permis d'élargir l'accès gratuit à l'enseignement de l'anglais et à des ressources de formation professionnelle, notamment au profit des jeunes et des agents du secteur public. Sur le plan sécuritaire, Elizabeth Aubin Moore a évoqué des avancées «remarquables», citant notamment la signature récente d'un protocole d'accord majeur sur la coopération en matière de sécurité, ainsi que le renforcement des échanges militaires, des formations conjointes et de la coopération entre les forces de l'ordre. Ces initiatives traduisent, selon elle, un engagement commun en faveur de la paix et de la stabilité régionale.



Elizabeth Aubin Moore.

Le partenariat économique n'a pas été en reste. Plus de 100 entreprises américaines opèrent aujourd'hui en Algérie, représentant près de 29 % des investissements directs étrangers. L'ambassadrice a également mis en avant l'émergence de la coopération agricole, notamment à travers des accords visant à améliorer la production laitière algérienne, ainsi que la participation remarquée de l'Algérie au Sommet Select USA de l'investissement 2025, avec sa plus importante délégation à ce jour.
Sur un plan plus personnel, la diplomate a confié avoir visité 57 wilayas sur 69 depuis 2022, une expérience qui lui a permis de découvrir l'Algérie «bien au-delà de sa capitale» et d'en apprécier la diversité humaine et culturelle.
Alors qu'elle s'apprête à quitter le pays, Elizabeth Aubin Moore a exprimé sa «profonde gratitude» pour l'accueil reçu et les partenariats construits, affirmant que l'Algérie conservera «toujours une place particulière» dans son cœur. «Vivre ici a été un honneur et un privilège», a-t-elle conclu, en adressant un chaleureux «Yatikum saha» à ses hôtes.

Nassim Mecheri

VISA AMÉRICAIN POUR LES ALGÉRIENS

Une caution élevée désormais exigée

LES ETATS-UNIS ont placé l'Algérie sur la liste des pays soumis à une caution financière pour l'obtention du visa américain de court séjour (tourisme et affaires). Cette mesure concerne principalement les visas B1/B2.
Selon les autorités américaines, les demandeurs algériens concernés devront verser une caution comprise entre 5 000 et 15 000 dollars avant la délivrance du visa. Il s'agit d'un dépôt de garantie remboursable, restitué à condition que le voyageur respecte les règles de séjour et quitte le territoire américain dans les délais impartis. Cette décision s'inscrit dans un programme pilote visant à lutter contre le dépassement de la durée légale des visas. L'application de la caution se fait au cas par cas, sur décision de l'agent consulaire, en fonction du profil du demandeur et des garanties de retour présentées.
Il est important de préciser que tous les demandeurs algériens ne sont pas automatiquement soumis à cette caution. La décision dépendra du profil du demandeur, de l'évaluation de l'agent consulaire, de la situation professionnelle et financière, ainsi que des garanties de retour présentées lors de l'entretien. L'agent consulaire déterminera le montant de la caution s'il estime qu'elle est nécessaire. Cette nouvelle exigence a suscité de nombreuses réactions.
Pour beaucoup d'Algériens, une caution pouvant atteindre 15 000 dollars représente un obstacle financier majeur, rendant l'accès au visa américain beaucoup plus difficile, même pour des voyages temporaires et légitimes. Des observateurs estiment que cette décision pourrait réduire fortement le nombre de visas accordés aux citoyens algériens et renforcer le sentiment d'inégalité dans l'accès à la mobilité internationale.

N. M.

CHUTE DE NEIGE A MEDEA

Circulation perturbée sur plusieurs axes routiers

LES FLOCONS de neige tombés durant la nuit de mardi à mercredi ont couvert les reliefs de la région du Titteri d'un manteau blanc de plusieurs centimètres, notamment sur les hauteurs dépassant les 800 mètres, où l'épaisseur de la poudreuse a été relativement importante, variant entre 10 et 15 cm par endroits. Bien que réduite dans certains endroits durant la matinée d'hier, la circulation a été perturbée sur les axes routiers situés sur la partie montagneuse du nord de la wilaya, au niveau de la RN 64 reliant la commune d'El-Omaria jusqu'aux limites de la wilaya de Blida sur une longueur de 27 km, le col de Ben Chicao sur l'autoroute Nord-Sud, les hauteurs de Ouled Hellal, Si Mahdjoub, Aïn Boucif, entre autres. Afin de faciliter la circulation sur l'ensemble du réseau routier, les services des travaux publics ont mobilisé les moyens humains et matériels d'intervention pour dégager les routes des cumuls de neige et faciliter la circulation sur tous les axes routiers et les voies urbaines du chef-lieu de wilaya. En effet, ces services ont déclenché le plan de viabilité hivernale par le déploiement des moyens de déblaiement et de salage de la chaussée, dont 4 chasses-neige sur la route Nord-Sud près de Ben Chicao, un chasse-neige près d'Ouled-Brahim, un à Baata, un par commune au niveau d'Ouled Hellal, Ouled Antar et Ain Boucif, deux près du col de Ben Chicao. Pour sa part, la Protection civile a mis en alerte toutes ses unités opérationnelles et mis en place un dispositif de sécurité pour accompagner les usagers de la route et pour assister les automobilistes, et a lancé des messages à la population sur les risques d'asphyxie et d'intoxication liés au monoxyde de carbone pouvant se dégager des appareils de chauffage défectueux. Les services de la Gendarmerie nationale n'ont eu de cesse d'envoyer des messages en direction des automobilistes, leur recommandant de diminuer leurs déplacements sauf en cas de nécessité ou d'urgence.

Nabil B.

ORAN

Solidarité et amélioration des services publics

A TRAVERS une approche axée sur la solidarité, l'encadrement social et l'amélioration des services publics, la capitale de l'Ouest connaît une dynamique soutenue, impulsée par les autorités locales à travers une série d'actions et de rencontres de coordination menées hier par le wali Ibrahim Ouchane. Ces initiatives ont touché plusieurs secteurs, notamment le transport, l'environnement, l'éducation spécialisée et l'action sociale, dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie des citoyens et de renforcer la cohésion sociale. Parmi les interventions, le wali a instruit la cellule de l'environnement de mener plusieurs opérations de nettoyage et de préservation, couvrant les axes routiers ainsi que les communes d'Oran et de Hassi Bounif, tout en assurant la prise en charge des personnes sans abri. Dans le secteur du transport, le chef de cabinet du wali a présidé une rencontre consultative avec les partenaires sociaux et les syndicats, en présence du directeur des Transports et de représentants de la commission de sécurité. Les préoccupations locales des professionnels ont été étudiées et prises en charge selon les cadres institutionnels et légaux. Le directeur des transports a également précisé que le projet de loi du code de la route est toujours à l'étude et reste ouvert aux observations et propositions des parties prenantes, tandis que les représentants des différents syndicats ont rassuré sur l'engagement constant de leurs collègues à garantir un service de transport organisé et stable, au service de l'intérêt général. En matière d'éducation et d'inclusion, le wali a également visité des établissements éducatifs spécialisés, notamment l'école transitoire «Nasseri El Houari» et l'annexe de l'école primaire «Saad El Hachemi Aïcha», dédiées aux enfants présentant une déficience intellectuelle légère (trisomie). Ces écoles ont été équipées de cantines scolaires pour offrir des repas chauds aux élèves et améliorer leurs conditions de scolarisation. Le wali s'est assuré des conditions pédagogiques et alimentaires des enfants et a encouragé leur intégration au sein du milieu scolaire. Enfin, dans le cadre des préparatifs pour le Ramadan, une réunion de coordination a réuni les responsables des secteurs religieux, culturels, de jeunesse, de sport et de l'action sociale. L'objectif de cette rencontre était d'élaborer un programme d'activités variées pour ce mois sacré. Ce programme comprendra des manifestations religieuses, des spectacles artistiques et théâtraux, des projections cinématographiques, des activités pour enfants ainsi que des actions de proximité pour les personnes aux besoins spécifiques. Des programmes culturels et récréatifs seront également organisés au profit des résidents des maisons de retraite et des centres de l'enfance assistée, avec la participation active des associations agréées et des communes dans la mise en œuvre de ces initiatives.

D'Oran, Brahim Mazi